

n° 79
mai
2015

Fédérer

Le Bulletin des Psychologues et de la Psychologie

Articles

Pratiques psychothérapeutiques actuelles en alcoologie.
Apports de la clinique et de la recherche.

Praticiens Référents EuroPsy

Cérémonie de remise des certifications à Montpellier

Brèves

Alain Lieury, un militant nous a quittés

**Psychologues de l'EN : réunion Ministère Éducation Nationale,
Enseignement et Recherche du 10 avril 2015**

Sisi la psy et son symptôme



Sommaire

EDITORIAL	1	« Psychologue à quel Titre ? » <i>Passé, présent et avenir d'une profession</i> Benoît Schneider
MOT DE LA RÉDACTION	2	<i>Dernière ligne droite !</i> Céline Parisot
régions		
ILE-DE-FRANCE	3	<i>Nouveau bureau & café psycho</i>
AQUITAINE	4	<i>Actualités</i> Caroline Garbaye
BRETAGNE	4	<i>Journée d'étude : La plainte à penser</i> Morgane Decré
CENTRE	5	<i>Journée d'étude : Signal-éthique du signalement</i>
articles		
ALCOOLOGIE	6	<i>Pratiques psychothérapeutiques actuelles en alcoologie</i> <i>Apports de la clinique et de la recherche.</i> Pierre Gaudriault
EUROPSY	9	<i>Praticiens Référents EuroPsy</i> <i>Cérémonie de remise des certifications à Montpellier</i> Roger Lécuyer
les brèves		
HOMMAGE	14	<i>Alain Lieury, un militant nous a quittés</i> Roger Lécuyer
SANTÉ PUBLIQUE	15	<i>Loi de modernisation du système de santé, du nouveau !</i>
UNIVERSITÉ	15	<i>Psychologie : la non-sélection en master place</i> <i>« tous les acteurs dans une situation insupportable »</i> Interview de Benoît Schneider réalisée par Julie Lapique (AEF)
FE.N.E.PSY	16	<i>Journée d'étude : Psychologue : Entre recherche et pratique</i>
RAPPEL	16	<i>Panorama national des masters 2 en psychologie</i>
SISI LA PSY...	17	<i>Sisi et son symptôme</i>
REVUE	18	<i>Psychologie Clinique</i> Olivier Douville
PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE	18	<i>Compte-rendu : Réunion Ministère Éducation Nationale,</i> <i>Enseignement et Recherche, 10 avril 2015</i>
STAGES	20	<i>Guide pratique des stages étudiants</i>
COLLOQUE GEVA	20	<i>Handicap de l'enfant et de l'adolescent.</i> <i>Psychologie et évaluation MDPH</i>
6ES ENTRETIENS DE LA PSYCHOLOGIE	22	<i>L'essentiel en ligne et en téléchargement !</i>
	24	<i>Table ronde : Psychologue : à quel Titre ?</i> <i>30 ans plus tard, bilans et défis pour les organisations de psychologues</i>
tribune libre		
POINT DE VUE	25	<i>Plaidoyer pour un test sur mesure</i> Odile Flesch
conférences colloques journées d'étude		
ACTES	29	<i>Journée AEP/FFPP du 14 mars 2015 :</i> <i>Psychologues de l'Éducation</i>
CONFÉRENCE	30	<i>La construction des connaissances : Dé-Roger le déterminé ?</i> <i>Hommage scientifique à Roger Lécuyer</i>
agenda		
FFPP	32	<i>De juin à novembre 2015.</i>
SITE INTERNET FFPP : AGENDA EN LIGNE	32	<i>Palmarès ciné-vidéo psy de Lorquin 2015</i>
librairie		
MAGAZINES	33	<i>Dans les kiosques ce mois-ci</i>

Fédérer

Le Bulletin des Psychologues et de la Psychologie
Volume n° 79 - mai 2015.

Directeur de la publication
Benoît Schneider

Rédacteur en chef & Secrétaire de Rédaction
Céline Parisot

Comité de rédaction
Gladys Mondière,
Claire Silvestre-Toussaint
Karin Teepe,
Emmanuelle Truong-Minh.

Illustrations
Xavier Dauzon / perplexes.org

Relecture
Madeleine Le Garff,
Inès Pelissier,
Marie-Françoise Puget,
Marie-Jeanne Robineau.

**Fédération Française**
des Psychologues et de Psychologie

Siège social
77, Rue Decaen, Hall 10
75 012 Paris

Bureaux
71, Avenue Édouard Vaillant
92 774 Boulogne-Billancourt Cedex

Tél : 01 55 20 54 29 - Fax : 01 55 20 54 01
E-mail : siege@ffpp.net

www.psychologues-psychologie.net
www.ffpp.net

N° ISSN : 1961-9707

«Psychologue à quel Titre ?» Passé, présent et avenir d'une profession

Benoît Schneider

Professeur de psychologie,
Psychologue, n° ADELI : 54 93 01 186 9
Président de la FFPP



Vendredi 26 juillet 1985 ; les psychologues sabrent le champagne ! Depuis la veille, la profession de psychologue est réglementée. La FFPP a choisi pour sa 6^e édition des Entretiens Francophones de fêter l'anniversaire du Titre: revenir sur ce combat, éclairer la situation actuelle de la profession, rêver son avenir et se donner les conditions de le rendre possible, voici notre engagement.

Le titre, un socle identitaire pour tous les psychologues

30 ans maintenant que l'usage du Titre et l'exercice professionnel sont soumis à des conditions de diplôme : être titulaire d'une licence mention « psychologie » et d'un master mention « psychologie » comprenant un mémoire de recherche et un stage professionnel dont les caractéristiques sont précisées par la réglementation. Depuis la loi de 1985, trois évolutions importantes sont venues conforter les dispositions premières :

- le passage au LMD a homogénéisé la structuration des diplômes et assuré leur comparabilité au niveau européen ;
- l'arrêté de mai 2006 a fixé les conditions d'encadrement du stage professionnel de 500 heures, associant en particulier de façon obligée les praticiens à la délivrance du Titre ;
- le décret de mai 2012 relatif à l'usage du titre de psychothérapeute a conforté la reconnaissance du haut niveau de formation requis en psychologie pour accéder au Titre.

Sans doute quelques dispositions complémentaires pourraient permettre d'affiner la mise en œuvre de ces avancées (nomenclature de diplômes, adaptation de l'arrêté de 2006 sur les stages, vigilance vis à vis de l'enregistrement du numéro Adeli). Mais au-delà de ces caractéristiques plus ou moins fonctionnelles, des questions restent saillantes. Des défis, au regard des institutions et de la société, se posent aux psychologues et à leurs organisations pour consolider la reconnaissance du Titre, promouvoir la profession et protéger le public.

La formation, une exigence pour la profession

Le haut niveau de qualification consacré par la loi de 1985 avait offert un premier palier de garanties aux usagers. Il mettait initialement l'accent sur la formation théorique et la recherche. La réglementation a formalisé la validation de la formation de terrain (arrêté stage). Les exigences professionnelles au sein d'une société qui tente de négocier son ambivalence quant à la question psychique, la nécessité de qualifications plus poussées et l'émergence de responsabilités accrues impliquent de trouver leur traduction en terme de formation plus avancée. Europsy, 6^e année, doctorat d'exercice, les modèles sont en débat mais la volonté est partagée de promouvoir toujours plus des capacités de réflexion, de synthèse et d'inventivité, étayées sur des connaissances de haut niveau, ancrées dans les sciences humaines. Formation plus avancée qui apparaît comme une condition de notre reconnaissance.

Du Titre à l'exercice, faire reconnaître notre spécificité

Malgré la précarité de l'emploi de nombreux jeunes psychologues, l'appel à leurs compétences et la nécessité de leur implication pour répondre aux défis contemporains se marquent toujours davantage : situations d'urgence, risques psychosociaux, vieillissement, immigration, transports, éducation, nouvelles technologies... Nous progressons pas à pas, mais plusieurs indicateurs attestent au plan national de l'inscription de l'action des psychologues ou du renforcement de leur reconnaissance : pour exemples plan maladies neuro-dégénératives, inscription dans la loi santé, nouveau statut des psychologues de l'éducation nationale. Sans doute, au-delà de leurs fonctions, ce sont les actes des psychologues qui doivent progressivement donner lieu à reconnaissance : de nombreuses dispositions sectorielles voient le jour, elles permettent de faire progresser la réflexion en ce sens et de renouveler les termes d'un débat longtemps contraint. Il n'y

aura pas de progrès pour la reconnaissance de l'exercice sans avancées quant au traitement de la déontologie et de ses instances de régulation. À considérer les positions des organisations, il apparait souvent que ces perspectives générales pourraient aisément susciter adhésion ou consensus quant à leurs finalités. Elles se trouvent trop souvent en butée à des défenses identitaires ou corporatistes qui peuvent être dépassées.

L'union européenne s'intéresse aux professions réglementées. Une évaluation récente réalisée par la Commission Européenne et qui devrait être prochainement publiée laisse poindre le risque de dérégulation. L'Europe des psychologues n'est pas une contrainte, elle est une garantie et un moyen de lutte.

Ouvrons le débat interorganisationnel...



MOT DE LA RÉDACTION

Dernière ligne droite !

Céline Parisot

Psychologue, n° ADELI : 54 93 01 81 0

Rédactrice en chef de Fédérer

Responsable du comité d'organisation des 6es Entretiens francophones de la psychologie

Derniers jours de préparatifs pour vous accueillir au mieux lors de ces trois journées. Nous avons travaillé intensément pendant plusieurs mois pour vous proposer une édition des Entretiens 2015 à la hauteur de ce qu'on avait pu imaginer. J'ai hâte de vous retrouver parmi nous à Nancy, au cœur d'une région et d'une ville qui me sont chères.

Nous fêterons ensemble les 30 ans du titre et nous aurons plaisir à échanger avec vous lors des différentes pauses café ou entre deux conférences.

N'hésitez pas à venir au salon de la psychologie qui sera le point central de cette manifestation, tout particulièrement à la table FFPP où nous aurons le plaisir de vous rencontrer.

Toujours disponible en téléchargement gratuit : Fédérer 78 de mars 2015
Articles disponibles en ligne sur le site de la FFPP, rubrique Fédérer



🔍 À lire, 📄 à télécharger ou 📢 à partager:

Chaque mois, retrouvez les informations essentielles qui vous concernent. Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles, vos brèves ou vos billets d'humeur à l'adresse celine.parisot@ffpp.net.

Les anciens numéros de Fédérer sont toujours disponibles :

- en consultation en ligne, rubrique Fédérer sur le site de la FFPP <http://psychologues-psychologie.net>
- ou en téléchargement, rubrique Téléchargements sur le site de la FFPP
- Site des Entretiens 2015 : <http://www.entretiens2015.org>



ILE-DE-FRANCE

Nouveau bureau & café psycho

Coordination régionale FFPP Ile-de-France

L'Assemblée Générale du Bureau Ile-de-France s'est tenue le 9 avril dernier. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur les activités du bureau, passées et à venir.

Au programme de 2015, pléthore de nouvelles actions :

Nous continuons à organiser nos Cafés-Psy ; rencontres très riches et pertinentes avec des intervenants non-psychologues. Nous mettrons en place des ateliers, notamment un en septembre, sur la construction d'un CV, d'une lettre de motivation, et des conseils pour la recherche d'emploi des

psychologues. De même, après de nombreux échanges avec les adhérents, nous souhaitons que les groupes d'intervision évoluent, sur la forme (groupes d'intervision avec intervenants) et sur le fond (mise en place de groupes de supervision) dès la rentrée de septembre.

L'année 2015 sera donc placée, comme l'année précédente, sous le signe du travail et de la convivialité.

Nous profitons de l'occasion pour accueillir trois nouveaux membres dans notre bureau : Chantal GIMARD, Patrice GRAVEREAU, et Charline SICIAC.



Les psychologues dialoguent...

Comment travailler avec les psychologues dans le champ de la psychiatrie

En présence du docteur
Thierry Najman, psychiatre
Praticien Hospitalier
Chef de pôle

18 juin 2015 à 19h30
Félix Café, M° Daumesnil
Place Félix Eboué

Places limitées, réservations possibles :
iledefrance@ffpp.net

GRATUIT POUR LES ADHERENTS FFPP
5 euros pour les non-adhérents

café psy



📖 À lire, 📄 à télécharger ou 📢 à partager:

Liste d'informations IDF : vous souhaitez être informé(e) des actions de la coordination ou de l'actualité proche en Ile-de-France ? Rejoignez la mailing-list FFPP en nous contactant par mail à l'adresse siege@ffpp.net.

Nous contacter : iledefrance@ffpp.net

AQUITAINE

Actualités

Caroline Garbaye

Membre du bureau Aquitaine

Le 28 avril, à l'occasion de notre dernière réunion de bureau, nous avons eu le plaisir d'intégrer Adeline GRILIER qui sera maintenant membre actif et un interlocuteur privilégié pour nos adhérents bordelais. Elle vient renforcer le bureau qui s'est fixé pour objectifs en 2015 : la préparation d'une journée d'étude avec l'association des psychologues en gérontologie du Béarn et de la Soule sur le thème de la souffrance au travail qui est prévue en janvier 2016, la poursuite du cycle de conférences sur le travail du psychologue après du public adulte, qui est prévue pour l'automne 2015 et la reconduction des groupes d'intervision.

Sans préjuger des projets en cours, nous pouvons dès à présent nous satisfaire du résultat de notre première action de 2015. En effet, nous avons débuté l'année avec un «apéro psycho» au café «l'imparfait» à Pau. Cette manifestation, très appréciée de par sa convivialité, a réuni plus d'une vingtaine de psychologues. Nous constatons que les rencontres festives enrichissent la vie de notre association et rapprochent les adhérents. C'est pourquoi l'organisation d'un «Dîner Psycho» est à l'étude pour le jeudi 2 juillet. Surveillez bien votre boîte mail pour vous inscrire et partager un moment agréable en ce début d'été.



Q À lire, ↓ à télécharger ou ↻ à partager:
Nous contacter : aquitaine@ffpp.net

BRETAGNE

Journée d'étude : *La plainte à penser***Morgane Decré**

Présidente de la coordination régionale FFPP Bretagne

La FFPP BRETAGNE organise une journée d'étude sur «La plainte à penser», qui se déroulera **le 16 octobre 2015, à Rennes.**

Les psychologues sont fréquemment confrontés à la plainte dans le cadre de leurs pratiques. Plainte du demandeur, demandeur unique ou pluriel (équipe, famille, collègues, institution, etc.)

La plainte peut toujours être considérée comme l'expression d'une souffrance subjective, exprimée de manière individuelle ou collective. En accueillant cette plainte qui sous-tend une demande d'aide, le psychologue propose, en premier lieu, une écoute et peut chercher, en dégageant des ressources et des

marges d'action, à favoriser l'émergence d'une réponse. Quelles sont leurs propres marges d'actions et leurs limites pour éventuellement favoriser une amélioration?

Nous vous proposons de venir discuter modestement la notion de plainte et de marges d'action de manière transversale et réfléchir ensemble à partir de situations concrètes se situant dans différents champs de la psychologie. Ces questions complexes communes aux différentes approches interrogent directement l'utilité sociale et le quotidien des psychologues dans leur pratique, qu'elle soit libérale ou institutionnelle, dans le

secteur de la santé, de l'éducation ou du travail.

Tous les psychologues se trouvent confrontés à cette question.

Des intervenants du secteur de l'Éducation Nationale, de la Protection de l'Enfance / libéral, du secteur de la gérontologie ainsi que du champ du travail, apporteront leur éclairage sur la question. Le partage d'expériences et les apports théoriques seront au centre de cette journée.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire!!

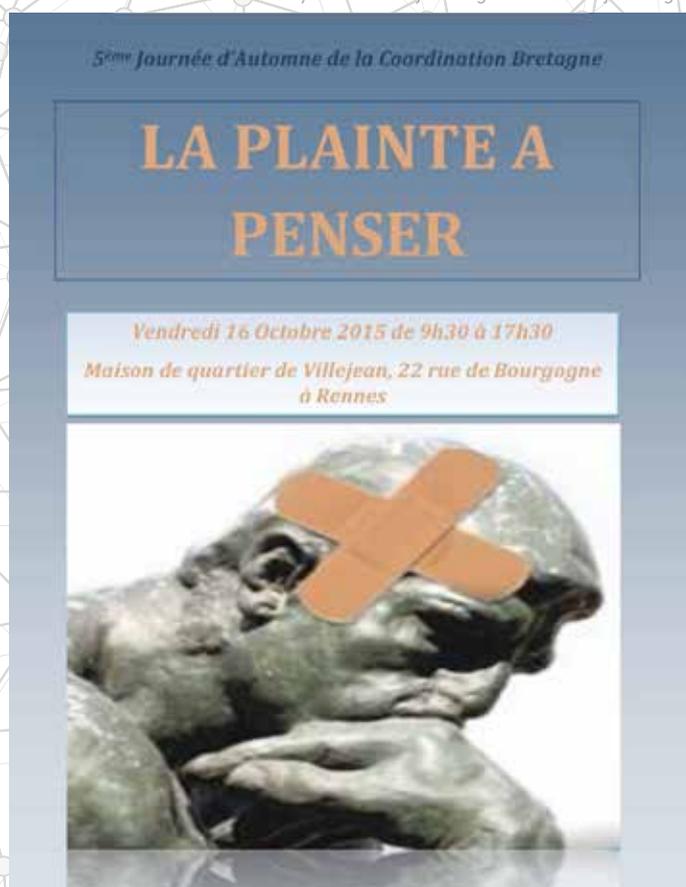
Vous trouverez le programme et tous les documents pour l'inscription en ligne sur le site de la FFPP. Vous pouvez également écrire à ffppbretagne@gmail.com pour tout renseignement complémentaire.

Q À lire, **↓** à télécharger ou **📢** à partager:

Nous contacter : ffppbretagne@gmail.com

Journée d'étude : Inscriptions, programme, informations pratiques sur le site de la FFPP, rubrique « Journées & Colloques »

lien direct : http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com_content&view=article&id=206



CENTRE

Journée d'étude : Signal-éthique du signalement

Coordination régionale FFPP Centre

Samedi 3 Octobre 2015, Orléans.

Autour du signalement, beaucoup de mythes. Autour du dévoilement, beaucoup de rites... Et le secret ? Et l'Institution ? Et la temporalité ? Et l'éthique ?

Autant de réflexions préoccupantes et révélatrices d'un mal indicible : en quoi, comment moi, psychologue, détenteur de la parole, gardien de l'intimité, dois-je soudain sortir de ma réserve, de mon mutisme neutre et bienveillant, pour mettre à jour le danger, la violence, l'impensable ?

Et puis d'abord, qu'est-ce que je signale : des signaux ou des actes ? Dans quel cadre ? Comment puis-je continuer à travailler avec la famille ? Existe-il une pédagogie du signalement ? Un guide ? Un manuel de « L'info préoccupante pour les nuls » ?, « Un signalement préventif, est-ce que ça existe ? »

Nous proposons, à l'occasion et autour de cette journée d'étude, de croiser les regards et les points de vue, pour y voir un peu plus clair, en prenant évidemment en compte la complexité et les grands paradoxes du signalement : celui de la parole et des actes ; celui du vérifiable et du tacite ; celui



du maintien du lien thérapeutique et de la rupture par signalement interposé ; celui du secret, de la sauvegarde de cette parole, et de la délation...

Q À lire, **↓** à télécharger ou **📢** à partager:

Nous contacter : ffppcentre@gmail.com // Facebook : [ffppcrc](https://www.facebook.com/ffppcrc)

Journée d'étude : Inscriptions, programme, informations pratiques sur le site de la FFPP, rubrique « Journées & Colloques »

lien direct : http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com_content&view=article&id=207



ALCOOLOGIE

Pratiques psychothérapeutiques actuelles en alcoologie

Apports de la clinique et de la recherche.

Pierre Gaudriault
Psychologue

« J'aurais plus besoin de coups de pied au cul que de psychothérapie », me déclare Gilles, qui veut sortir de l'alcool. Soit, mais que faire à l'époque où l'Europe recommande à la France d'interdire la fessée et les châtimens corporels ? Reste la psychothérapie. Ce que Gilles n'est pas loin d'admettre, sinon qu'il s'attend aussi à des remontrances. En somme, il voudrait trouver une autorité plus forte que sa volonté qu'il juge défaillante.

Voilà comment commence souvent une thérapie avec des personnes qui abusent de l'alcool, ou d'une autre substance psycho-active. Que peut-on espérer d'une cure de parole pour ces personnes qui ont pris l'habitude de consommer des produits, chaque fois qu'elles se sentaient débordées, déconcertées par une situation, une excitation interne ou externe, qu'elles croyaient ne pas pouvoir affronter ? La parole ne leur a jamais paru suffisante pour y faire face, ou alors des mots utilisés plus à masquer leur état qu'à le révéler.

Certains praticiens ont renoncé à pratiquer la psychothérapie avec les personnes alcoolo-dépendantes, au profit de cures de sevrage, de chimiothérapies, d'accompagnement par des groupes néphalistes.

Nous croyons que toutes ces pratiques de soin ne s'opposent pas. Elles se complètent utilement et sont dosées au cas par cas. Et chaque fois qu'un patient arrive à ce stade où il commence à s'interroger sur la place qu'a pris l'alcool au cours de sa vie et comment cette place pourrait se réduire ou disparaître, un travail psychothérapeutique est possible. Mais sans doute, ce travail va se dérouler d'une façon qui nécessite une adaptation de notre dispositif de soin psychique. Ainsi, les méthodes que

nous avons apprises, inspirées de la psychanalyse, de Carl Rogers, d'Albert Ellis ou d'autres, ne peuvent pas tout à fait être appliquées à ces patients sans aménagements réflexifs. Pourquoi ? Parce qu'il est toujours possible qu'un tiers partenaire vienne s'interposer dans le colloque singulier entre le patient et le thérapeute, pour le brouiller ou même le détruire, ce tiers, c'est l'alcool.

De ces aménagements, nous proposons de donner des aperçus, issus des pratiques du CSAPA ANPAA75. Ils ne sont possibles que si la relation thérapeutique s'est installée dans une certaine stabilité. Mais alors, d'autres obstacles nous attendent. Avec les patients qui entrent dans l'abstinence, il n'est pas rare que l'on plonge dans un sentiment d'ennui, affectant autant le thérapeute que le patient. Ce n'est pas seulement la lassitude due à des entretiens monotones et répétitifs ; c'est, plus que cela, nous dit Valérie Blanc (La question de l'ennui dans la thérapie de patients alcoolo-dépendants), un sentiment de vide abyssal, quelque chose qui tient de la mort psychique et de la rupture de tout lien associatif. Il va falloir se débrouiller pour que cet ennui-symptôme soit compris dans toute sa dimension de haine contre soi, de sentiment de rejet et d'abandon pour que réapparaisse chez le patient privé d'alcool une créativité autonome.

Car n'est-ce pas la visée ultime de tout traitement psychique d'aider une personne alcoolo-dépendante à retrouver son autonomie et le contrôle de lui-même ? En se plaçant du point de vue de la Théorie du Choix Rationnel, Lionel Fouré (L'agent rationnel supposé des psychothérapies de l'addiction, entre psychologie de la motivation et sciences économiques du comportement) décrit toute pratique psychothérapeutique comme un exercice dans

lequel l'individu devient un agent cherchant à obtenir une satisfaction maximale par une comparaison des coûts et des avantages de ses actions. Mais les patients addicts ne sont-ils que des agents rationnels qui commettent occasionnellement des erreurs de calculs quant à leurs intérêts réels ? Il s'agit de comprendre, note Lionel Fouré, pourquoi et comment l'addiction – qui attaque à la racine notre idéal de l'individu libre et autonome calculant au mieux de ses intérêts – s'impose comme l'une des figures les plus inquiétantes et les plus répandues de ce dont on peut souffrir dans notre contexte historique et anthropologique.

Dans l'histoire des méthodes de soins addictologiques, le CSAPA de l'ANPAA75 a innové en mettant en place des dispositifs thérapeutiques groupaux dont Elodie Marchin (Une proposition thérapeutique : le groupe « jeu de soi ») nous donne un exemple avec le jeu de soi. Il s'agit d'un outil thérapeutique dont les fondements reposent sur la pratique clinique en lien avec les conceptions théoriques et thérapeutiques de J-P. Descombey et de M. Monjauze. Il permet à chaque personne du groupe de se resituer dans son parcours de vie, de se découvrir, de s'étonner, d'accepter et de respecter la pensée de l'autre et enfin de s'enrichir psychiquement. C'est enfin un outil vivant, qui se réinvente à chaque groupe avec les participants. D'autres équipes ont pu également le faire vivre et évoluer à leur manière dans d'autres cadres : résidentiels, psychiatrie adulte et de l'adolescent...

Alors, s'agit-il d'une clinique spécifique, mettons-nous en œuvre des compétences singulières pour traiter les souffrances dues à l'alcool ? Sans doute la mission du CSAPA, avec son équipe pluridisciplinaire, consacrée à « la prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative » des personnes qui abusent de substances psycho-

actives (Décret du 14 mai 2007), donne ainsi une reconnaissance médico-psycho-sociale à leur souffrance. Les pratiques psychothérapies sont, dans ce cadre, des moyens de traitement de la souffrance psychique liée à l'alcool. Sur ces pratiques, peu de recherches existent. Six psychologues du CSAPA de l'ANPAA75 (Valérie Blanc, Lionel Fouré, Pierre Gaudriault, Dorothée Leclerc, Elodie Marchin, Ruben Rosenberg) se sont lancés dans une étude pour tenter d'éclairer les remaniements psychiques de patients au cours de la psychothérapie. Treize patients abusant de l'alcool ont pu être testés en début de thérapie (t1) et un an après (t2). Les évaluations en t1 et t2 comprenaient un entretien semi-directif et un Rorschach. Au stade t2, la plupart des patients ont diminué leur consommation d'alcool ou sont abstinents. La comparaison des deux évaluations (t1 et t2) fait apparaître dans le Rorschach, notamment une diminution de l'anxiété (IA) ou un meilleur contrôle des situations anxiogènes (FY). En revanche, la capacité d'expression (Ex) et l'estime de soi (IE) des patients paraissent encore limitées. Une analyse plus fine effectuée sur chaque protocole montre, dans quelques cas, une évolution dans le sens d'une restriction adaptative. Dans d'autres cas, des représentations entièrement nouvelles apparaissent en t2, mais elles peuvent être des images angoissantes contre lesquelles, sans doute, l'alcool faisait écran en t1.

De telles recherches montrent combien la cure de parole, dans le domaine de l'addictologie reste un moyen irremplaçable et complémentaire à d'autres soins pour contrer la puissance destructrice des substances psycho-actives. La parole est un risque, dit-on ; soit, mais ce n'est pas le pire. Donnons à tous ceux qui le souhaitent la chance de prendre ce risque-là.

Entretiens francophones de la psychologie:



Pierre GAUDRIAULT participera au symposium *Pratiques psychothérapeutiques actuelles en alcoologie. Apports de la clinique et de la recherche.* de l'axe Santé en tant que modérateur et intervenant aux côtés de Valérie BLANC, Lionel FOURE, Dorothée LECLERC, Elodie MARCHIN et Ruben ROSENBERG pour *Étude clinique et projective (Rorschach) de l'évolution psychothérapeutique de 13 sujets en difficulté avec l'alcool.*

📅 Symposium n°4, vendredi 5 juin de 14h15-16h15

Retrouvez le résumé complet du symposium sur le site www.entretiens2015.org, rubrique Résumés (disponible en téléchargement et lecture en ligne)



Le bilan du jeune enfant *réinventé*

L'échelle d'intelligence de référence pour le jeune enfant désormais restructurée



Pour toute demande d'information complémentaire, contactez le Conseil Clinique :



✉ conseilclinique@ecpa.fr

☎ +33 (0) 1 43 62 30 01

www.ecpa.fr

EUROPSY

Praticiens Référents EuroPsy

Cérémonie de remise des certifications à Montpellier

Roger Lécuyer
Président de l'ACE

4

Le 7 mars 2015 s'est déroulée dans les locaux de l'université Paul Valéry à Montpellier la première cérémonie de remise des certifications EuroPsy à des psychologues diplômés en 2013 et ayant suivi une année de supervision auprès de Praticiens Référents EuroPsy (PRE) formés à cette supervision. Fédérer N° 78 en avait rapidement rendu compte. Nous y revenons plus en détail. Étaient présents la plupart de ces jeunes psychologues, le groupe de PRE montpelliérains et son coordinateur Éric PERNON, maître de cérémonie, les amis et la famille des récipiendaires, des employeurs de ces nouveaux psychologues, ainsi que Alain SOMAT, président du CoFraDeC EuroPsy, qui a remis les certifications aux intéressés, après avoir souligné l'importance de cette cérémonie et Roger LECUYER, président de l'ACE qui a

centré une courte intervention sur l'idée qu'une telle supervision était un moyen important pour aider les jeunes psychologues à respecter et faire respecter leur déontologie.

Nous avons demandé leur point de vue sur cette première importante cérémonie à trois acteurs de cette réunion : Éric PERNON, coordinateur des PRE montpelliérains, largement responsable de cette réussite montpelliéraine, Alain SOMAT, président du CoFraDeC EuroPsy (le comité qui délivre les certifications), promoteur d'une réflexion théorique et pratique sur la supervision et qui présente son point de vue, et Imma BERTRAND, employeuse de psychologues, qui visiblement connaît bien la profession et souhaitait donner son point de vue enthousiaste sur la supervision. Le dossier présenté ci-dessous comporte de toute évidence des aspects subjectifs, mais pour le moins, ce qu'a montré cette cérémonie de remise solennelle de certifications, c'est que cette subjectivité enthousiaste était très bien partagée.

Propos recueillis auprès d'Éric PERNON, MCA, coordinateur des PRE montpelliérains, largement responsable de cette réussite montpelliéraine.

Nous nous sommes lancés dans « l'Aventure » EuroPsy avec le Professeur René PRY (relayé par le Professeur COUSSON-GELIE actuellement) il y a maintenant quelques années. Après avoir obtenu l'accréditation de notre Master de Psychologie « développement, éducation, handicap », nous avons participé à la formation d'usage à la supervision en constituant un "pool" de 5 Praticiens Référents EuroPsy (Mme FUZIER, Mme DARROU, Mme GARRIC, M. CHAPELLE et M. LOMET) que je coordonne en un réseau naissant. Tous sont des intervenants de notre Master, par ailleurs collègues. Cette démarche fut grandement facilitée par une indéniable implication de ces formateurs du Master dans l'insertion professionnelle des étudiants.

Cette équipe et ce travail s'inscrivent donc dans une perspective « développementale » de notre formation.

Des réunions avec les PRE (même ceux qui ne

supervisent pas encore) ont lieu environ tous les 2 mois, au début sur la réflexion du projet, ensuite pour sa réalisation et maintenant pour le suivi des supervisions en cours.

Le recrutement des supervisés, pour cette première expérience et Première Française, s'est déroulé par une information envoyée par courrier et par courriel aux 3 dernières promotions. Une réunion d'information organisée à l'université en soirée s'en est suivie, avec comme principales questions des jeunes collègues :

- Est-on assuré avec la certification de pouvoir exercer comme psychologue dans la zone EuroPsy, quelles démarches à faire vis-à-vis du pays d'accueil ?
- Peut-on commencer une supervision si le CDD s'arrête avant la fin de l'année de supervision ?
- Peut-on suivre une supervision si l'on exerce en dehors de la région de formation ?

- Quel sera le contenu de la supervision et est-ce qu'on a le choix du superviseur ?
- Le tarif de la supervision est trop important quand on touche 700 euros par mois.
- Comment choisir entre une formation (D.U., par exemple) et la Supervision ?

Suite à cette réunion, 11 jeunes collègues psychologues se sont engagés et inscrits pour constituer les deux premiers groupes français et montpelliérains de supervision EuroPsy. Deux types de supervision se sont mis en place :

- un groupe de 5 supervisés par Mme FUZIER de manière hebdomadaire (2 h tous les jeudis)
- un groupe de 6 supervisés par M. CHAPELLE de manière mensuelle (1 samedi par mois)

Avec l'aide du Professeur SOMAT, nous avons pu réaliser des mesures sur ces supervisions à l'aide d'un questionnaire et 3 auto-évaluations (début, milieu, fin).

C'est donc avec émotion que nous avons pu organiser le samedi 7 mars la première remise de

certification EuroPsy à l'Université Paul-Valéry de Montpellier, en présence de nombreux invités et couverte par la presse régionale. Cette aventure se concrétise et continue. Et déjà des questions surviennent :

- Le "pool" de PRE s'interroge sur l'évaluation finale et le double statut de superviseur et d'évaluateur
- La politique tarifaire mériterait d'être rediscutée
- Nous aurions besoin du "poids" du national pour développer cette certification vis-à-vis des instances de formation continue et des employeurs.

Je voudrais ajouter pour conclure que ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien indéfectible des Professeurs LECUYER et SOMAT et de leurs équipes (CoFraDeC et ACE).

Éric PERNON, MCA, avril 2015

Propos recueillis auprès d'Alain SOMAT, président du CoFraDeC EuroPsy (le comité qui délivre les certifications), promoteur d'une réflexion théorique et pratique sur la supervision et qui présente son point de vue.

Le samedi 7 mars 2015, la première remise de certification EuroPsy s'est déroulée à l'Université Paul-Valéry de Montpellier en présence de nombreux invités. Cette manifestation était couverte par la presse régionale. Ce n'est pas sans une réelle émotion que le président du CoFraDeC a eu l'occasion de s'exprimer pour insister sur l'importance de ce moment particulier. Il s'agissait de remettre leur certification EuroPsy aux 11 premiers certifiés français obtenant leur certification suite à l'obtention d'un diplôme accrédité EuroPsy et une année de supervision animée par deux psychologues référents EuroPsy.

Dans une courte allocution, le président a rappelé qu'il s'agissait bien de la première promotion mais pas des premiers certifiés puisque d'autres l'ont été par la voix de la clause du grand-père permettant l'obtention d'une certification EuroPsy pour des psychologues pouvant démontrer une pratique effective de la psychologie accompagnée d'une formation continue avérée. Bref, cette journée du 7 mars a été pour les membres du CoFraDeC une journée de concrétisation d'un travail initié il y a maintenant presque 10 ans lorsque nous avons avec l'EFPA, sous l'impulsion de Roger Lecuyer, mis en place la certification et l'accréditation EuroPsy. Cette certification a été mise en place à

destination de psychologues français détenteurs du titre souhaitant valoriser la qualité de leur formation initiale. Cette année écoulée au cours de laquelle nous avons eu la possibilité de suivre ces jeunes psychologues nous a offert l'occasion de constater que :

1. Cet accompagnement offre la possibilité d'engager une réflexion sur la pratique ;
2. Cette réflexion conduit le jeune professionnel à référer ses connaissances et ses prises de décisions professionnelles à des standards européens ;
3. Cet engagement dans l'échange avec d'autres professionnels les poussent dans l'attrait pour toutes démarches de formation continue en vue de maintenir et d'approfondir leurs connaissances théorico-pratiques ;
4. Cet accompagnement leur donnait la possibilité de réfléchir de manière continue à leur pratique en la mettant en perspective du code de déontologie des psychologues et du métacode européen.
5. Cette année de supervision les accompagne dans la mise en place d'une identité professionnelle ;



6. Cet accompagnement constitue l'ancrage de la nécessité d'une formation tout au long de la vie. De fait, cette certification, progressivement mise en place dans 35 pays d'Europe, n'est pas acquise pour une carrière entière. Elle est renouvelable tous les 7 ans, sur présentation d'un dossier attestant d'une activité professionnelle suffisante, et de la poursuite d'une démarche de formation continue ;
7. Cette année de supervision a été également l'occasion de leur donner le goût du travail en réseau, gage de leur capacité future à s'entraider les uns les autres dans la réalisation d'un exercice professionnel que l'on sait parfois difficile.

Ces jeunes psychologues par l'obtention de leur certification promeuvent, me semble-t-il, la profession et la qualité de son exercice. À l'issue de cette année de supervision, ces jeunes professionnels disposent ainsi d'une bonne connaissance du dispositif EuroPsy et de compétences accrues en tant que psychologue. Ils nous sont apparus à l'issue de leur formation en mesure de savoir anticiper le résultat de ce qu'ils font. Ils savent mettre en œuvre des actions pour atteindre des buts clairement identifiés et identifier les raisons (relatives à des savoirs académiques, des intuitions, des ressentis, des motivations) pour lesquelles les actions réalisées le sont d'une certaine manière de préférence à une autre. Ces jeunes professionnels savent identifier les caractéristiques spécifiques de la situation et de la tâche qui impliquent des adaptations dans la manière de faire. Ils ont mis en place des compétences pour réaliser au mieux leur activité en vue d'identifier les sources conscientes ou inconscientes de blocage nuisant à la réalisation des objectifs. Bref, ils font preuve, aux dires de quelques professionnels présents ce jour-là, d'une maturité exceptionnelle leur donnant non seulement un fort sentiment d'auto efficacité

dans la réalisation de leur activité mais également leur permettant de donner à voir à leur entourage professionnel immédiat une aisance remarquable.

Nous avons pu constater à chaque regroupement combien la dynamique du groupe pouvait servir l'objectif commun : confronter différents cadres théoriques pour enrichir chacun dans sa manière de concevoir sa pratique professionnelle. En effet, suivant la composition du groupe, la confrontation des cadres théoriques contribue à fournir des éclairages complémentaires sur une séquence professionnelle discutée. Sans jamais produire d'oppositions théoriques stériles, le débat souligne la complémentarité des approches et engage chacun des participants dans la prise en compte et le respect de l'apport de l'autre. Ces discussions apportent de manière indéniable à la mise en place de la compétence du psychologue. En effet, décrire ce que l'on fait dans son quotidien professionnel, pour en groupe penser son activité dans sa variabilité en fonction des circonstances et des savoirs que l'on mobilise, participe à l'articulation entre savoir, savoir-faire et savoir-être.

En suivant tout au long de l'année ces 11 jeunes professionnels praticiens et en discutant avec leurs entourages professionnels, nous pouvons constater qu'ils disposent aujourd'hui de :

1. compétences permettant d'exercer de manière autonome ;
2. une véritable intégration des connaissances théoriques et pratiques ;
3. une qualité d'écoute et d'analyse des demandes faites au psychologue.
4. une capacité à comprendre les situations professionnelles en référence à des cadres théoriques et pratiques (entretiens, animation de groupes, travail institutionnel, tests, épreuves projectives...).

5. une capacité d'analyse et de prise en compte des effets de sa propre implication subjective dans ses interactions avec l'autre.
6. une capacité d'accompagnement des personnes ou groupes en difficulté ou en souffrance.
7. une conception de l'intervention psychologique comme un accompagnement vers l'autonomie à chaque fois que nécessaire.
8. une qualité de présence à soi-même et à l'autre permettant aux personnes de comprendre et d'assumer leur position subjective y compris dans sa dimension émotionnelle.
9. une capacité à comprendre les situations les contextes sociaux et culturels.
10. une prise en compte de la demande individuelle, en la distinguant des autres demandes sociales ou institutionnelles.
11. une attitude non dogmatique et une évolution des hypothèses en fonction de la diversité des réalités observées, de leur histoire et de l'élaboration de leurs liens.
12. un recul nécessaire à des interventions non intrusives et compréhensives.
13. une mise en œuvre d'une pensée co-constructive

ayant conscience de ses limites et s'assurant de la compréhension mutuelle du sens.

14. une sensibilisation à différents cadres théoriques (aspects systémiques, comportementaux et cognitifs, dynamique inconsciente...) respectant les choix théoriques de chacun.

Vous l'aurez compris, cette première expérience confirme la volonté et renforce l'enthousiasme du CoFraDeC EuroPsy dans sa volonté d'étendre cette première expérience non seulement au sein de l'Université Paul Valéry mais également à l'ensemble des Universités françaises qui auront saisi l'intérêt de cette démarche. En ce sens, plusieurs Universités ont demandé l'accréditation de leur diplôme. À la suite des collègues de Nantes, de Montpellier, les collègues de Chambéry ont constitué un groupe de Psychologues Référents EuroPsy qui seront, dans les semaines qui viennent, formés à l'accompagnement supervisé EuroPsy. Nous croyons aujourd'hui, peut être encore plus qu'hier, à l'intérêt de cette démarche en vue d'accompagner ces jeunes professionnels dans une pratique autonome de la psychologie dans le respect de règles éthiques déontologiques et scientifiques.

Alain SOMAT, Président du CoFraDec EuroPsy

Propos recueillis auprès de madame Imma BERTRAND, employeuse de psychologues, qui visiblement connaît bien la profession et souhaitait donner son point de vue enthousiaste sur la supervision.

"Depuis 15 ans je suis dans le médico-social, d'abord en ITEP comme enseignante et coordinatrice pédagogique et maintenant en IME en tant que chef de service. Pendant ces années, j'ai pu côtoyer plusieurs psychologues (que des femmes !) et partager leur quotidien. Le dénominateur commun de leur profil professionnel a été, pour moi, la "solitude" de leur poste. Par conséquent, j'ai côtoyé des psychologues en poste depuis peu, avec des attitudes différentes : ou elles sont restées enfermées dans leur bureau en rédigeant des écrits que personne n'a lu ou compris, ou elles ont été englouties par l'engrenage de l'institution sans pouvoir garder le recul nécessaire et persuadées de détenir la vérité et l'unique sur chaque usager et la posture de chaque professionnel.

Depuis août, j'ai le plaisir de travailler avec une psy formée "EUROPSY" et j'ai pu remarquer sa différence dans la posture. Malgré son jeune âge, elle a eu très rapidement le recul nécessaire pour gérer les situations problèmes avec les équipes,

les familles et les usagers. La bonne posture pour assumer son rôle de cadre technique en équipe de cadres... Très rapidement je l'ai questionnée et elle m'a parlé de son diplôme, de ses séances avec son praticien référent, M. CHAPELLE, du besoin de cet accompagnement.

À ce jour, je pense que EUROPSY c'est un «label», un gage d'expertise car il permet, à mon sens, d'harmoniser et de constamment s'interroger sur "sa posture" de psychologue. Je pense qu'à l'avenir, avoir sur son CV «Diplôme Europsy» sera un plus pour rassurer l'employeur du professionnalisme du psychologue

*Imma BERTRAND, Chef de service,
IME Les Hirondelles – Sauvian*



Le Journal des psychologues est né en 1982, initié par quelques psychologues qui ressentent le besoin de fédérer la profession par une revue émergeant du corps des psychologues ; celle-ci se veut différente des parutions scientifiques, non réductible aux revues de vulgarisation mais apportant néanmoins l'essentiel de l'information indispensable à une profession en mouvement. Elle s'adresse à l'ensemble des professionnels de la psychologie – psychologues praticiens, universitaires, étudiants, praticiens-chercheurs – ainsi qu'à tous les professionnels concernés dans leur pratique par la dimension psychologique.

Chaque numéro est articulé autour d'un dossier de 40 pages et des articles complémentaires écrits par des praticiens ou des chercheurs sur des thèmes variés et dans tous les champs de la psychologie et les domaines d'exercice des psychologues : la psychologie de l'enfant, le handicap, l'insertion, les addictions, la psychothérapie, la psychanalyse, les neurosciences... On y trouve également un flash sur l'actualité de la profession, une sélection d'ouvrages et de revues scientifiques commentés, une rubrique agenda offrant une visibilité sur les journées d'études et congrès quelles que soient leur orientation théorique et technique...

Le Journal des psychologues est un outil de travail et un lieu original d'expression puisque tout un chacun peut exprimer son point de vue et faire partager son expérience. Il est à la fois source d'informations, lieu d'expression et support de formation et de connaissances. Revue indépendante, il met en exergue la transversalité de la psychologie sans a priori ni sectarisme, et dans le respect de l'éthique et de la déontologie de la profession.



Le Journal des Psychologues sur internet :

<http://www.jdpsychologues.fr/>

Abonnement, archives des articles, librairie...

HOMMAGE

Alain Lieury

Un militant nous a quittés

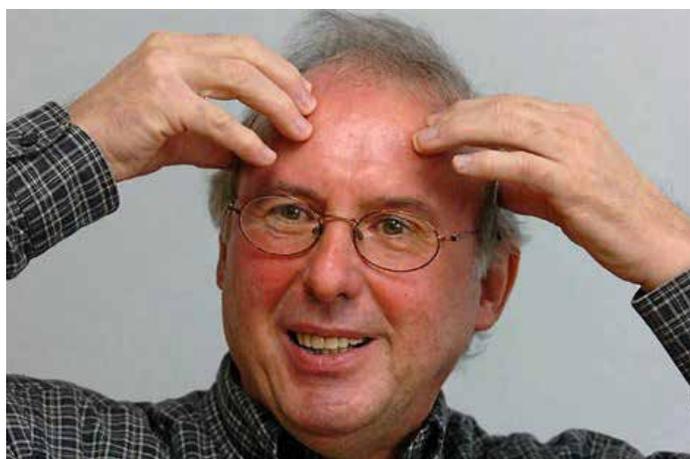
Roger Lécuyer

Professeur émérite en psychologie du développement
Université de Paris Descartes

Alain LIEURY, professeur émérite de psychologie à l'université de Rennes 2 est décédé brutalement le premier Mai. Il était un défenseur zélé de la discipline et en particulier de sa spécialité : la mémoire, étudiée dans une perspective expérimentale. Auteur prolifique, il a fait tout au long de sa carrière un travail gigantesque de vulgarisation.

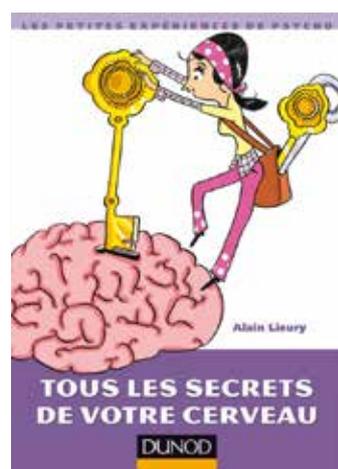
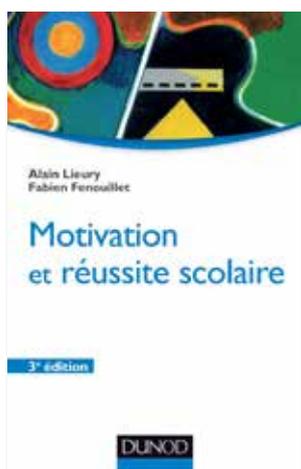
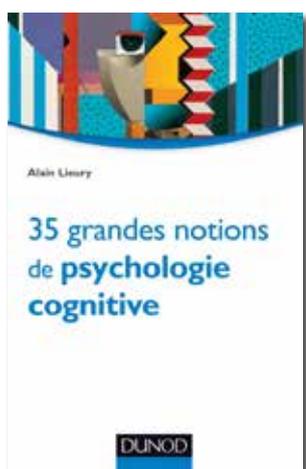
Sa rencontre avec la FFPP est venue d'un constat qu'il a fait il y a quelques années : la disparition quasiment totale de la psychologie dans les programmes de terminale. Alors que traditionnellement elle occupait environ un quart du programme de philosophie, l'autonomisation de notre discipline a eu le contre coup de cette disparition. Dès lors, Alain s'est fixé comme objectif de dénoncer le scandale représenté par la disparition des programmes d'une discipline dont l'importance ne cesse de croître dans la société, et d'obtenir le rétablissement de la situation antérieure.

La FFPP a mis sur pied un groupe de travail, et Alain est devenu, avec Agnès FLORIN, chargé de mission sur le sujet. Une charge qu'il a remplie



avec enthousiasme et efficacité. Ils avaient tous deux présenté dans le dernier numéro de *Fédérer*⁽¹⁾ la démarche engagée. Nous continuerons bien sûr ce travail, ce qui sera aussi un moyen de rendre hommage à son action, mais Alain va terriblement manquer.

⁽¹⁾ A. Lieury et A. Florin (2015). Pour le retour de la psychologie au lycée, *Fédérer*, n° 78, mars, p. 11-12



SANTÉ PUBLIQUE

Loi de modernisation du système de santé, du nouveau !

les brèves

Voici une bonne nouvelle. Depuis le 17 mars, la loi de santé dite «Loi de modernisation du système de santé», projet porté par Marisol Touraine, est présentée au parlement. Les débats donnent lieu à de nombreuses controverses dont se font écho les médias. Toutefois, un amendement particulier a été soumis par M. Denys ROBILIARD. Cet amendement est passé presque inaperçu

mais ses termes vont, nous l'espérons, apporter pour le grand public une amélioration importante. Il réintroduit une mention essentielle qui avait été gommée par la loi HPST et précise que le système de santé publique doit tenir «compte de la singularité et des aspects psychologiques des personnes».

🔍 À lire, 📄 à télécharger ou 📱 à partager:

Site de l'Assemblée nationale, amendement n° 1472

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/amendements/2673/AN/1472.asp>

UNIVERSITÉ

Psychologie : la non-sélection en master place «tous les acteurs dans une situation insupportable»

Interview de Benoît Schneider réalisée par Julie Lapique, parue dans l'AEF

Quelle est la position de la FFPP et de l'AEPU sur la sélection en master ?

La FFPP et l'AEPU «défendent la sélection à l'entrée des masters de psychologie», indique Benoît Schneider, président de la Fédération Française des Psychologues et de la Psychologie et professeur à l'Université de Lorraine, lors d'un entretien AEF le 24 avril 2015. «La sélection en master devrait être adaptée en fonction des disciplines, prenant en particulier en compte les caractéristiques réglementaires des emplois sur lesquelles elles débouchent,» estime-t-il. Par ailleurs, pour Benoît Schneider, «il serait intéressant de réfléchir à la mise en place d'une licence de psychologie 'bicéphale', davantage généraliste avec des voies d'ouverture qui ne soient pas uniquement centrées sur la psychologie». La



profession réfléchit également à une «prolongation de la formation vers une 6^e année», qui pourrait prendre la forme d'un doctorat d'exercice.

🔍 À lire, 📄 à télécharger ou 📱 à partager:

Texte complet disponible sur le site de la FFPP, rubrique Téléchargements / Autres documents

http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com_jdownloads&Itemid=193&view=viewcategory&catid=12

Site de l'AEF : <http://www.aef.info/>

FE.N.E.PSY

Journée d'étude : Psychologue : entre recherche et pratique

Le 17 avril 2015, la FE.N.E.PSY proposait sa première Journée d'Étude ayant pour thème : « Psychologue : entre recherche et pratique » ; Cette journée, ouverte à l'ensemble du réseau d'étudiants en sciences humaines et sociales, élus et associatifs, a réuni plus de 130 personnes sur le site de la Victoire de l'Université de Bordeaux. Les différentes interactions avec les associations de professionnels de la psychologie confortent la FE.N.E.PSY dans ses projets de représentation étudiante tant sur les problématiques universitaires que sur la structure de la formation en psychologie en elle-même. De l'évolution du titre du psychologue à l'insertion professionnelle, les divers sujets abordés au cours de cette journée sont au reflet des capacités et des ambitions de la fédération. Forte de son réseau, la FE.N.E.PSY fera valoir son dynamisme pour la promotion et la défense de la Psychologie en France.

Le lendemain de cette Journée d'Étude, lors de son Assemblée Générale Ordinaire, la FE.N.E.PSY a eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre associé : nous souhaitons ainsi la bienvenue à l'APIEM, association pluridisciplinaire de Sciences Humaines et Sociales



désireuse de s'investir avec l'ensemble du réseau dans les problématiques propres à notre domaine de formation. Ces actions rendent la FE.N.E.PSY toujours plus représentative de l'ensemble des étudiants en sciences humaines et sociales.

Les administrateurs ont également élu à l'unanimité le nouveau bureau de la FE.N.E.PSY pour le mandat 2015/2016. La nouvelle équipe est présidée par Harmonie LEKIM, étudiante en 2ème année de Psychologie à l'Université Savoie Mont Blanc. Elle succède à Tiffany REMOND et à son bureau félicités pour le travail effectué pendant leur mandat.

La nouvelle équipe a exprimé son souhait de pérenniser les projets mis en place les années précédentes, en consolidant son réseau et en valorisant le modèle ascendant, pour être la plus représentative possible des intérêts des étudiants qu'elle défend.

🔍 À lire, 📄 à télécharger ou 📢 à partager:

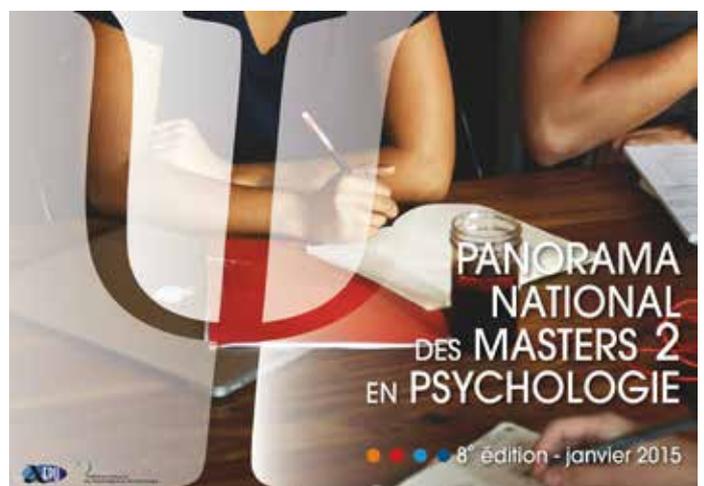
Site de la FE.N.E.PSY : <http://fenepsyofficiel.wix.com/fenepsy-officiel>

RAPPEL

Panorama national des masters 2 en psychologie

Ouvrage de référence de 60 pages compilé par Benoît Schneider et l'AEPU, il rassemble l'intégralité des Masters 2 en psychologie pour chaque université ou établissement privé de France, avec un classement par type (Professionnel, Mixte, Recherche) ou par champs (Santé-Clinique, Développement-Education, Social-Travail, Psychologie cognitive et neuropsychologie, Généraliste).

Déjà téléchargé 7800 fois, le document est disponible gratuitement sur le site FFPP, rubrique Téléchargements / Autres documents (cf. http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com_content&view=article&id=196 et sur le site de l'AEPU : www.aepu.fr).





SISI LA PSY...

...et son symptôme

Sidonie

Psychologue

Dure période pour Sisi, la psy ; se demander tous les matins s'il faut prendre son parapluie, se demander en outre si le psychologue peut arborer un parapluie coloré ou s'il doit s'en tenir au parapluie professionnel noir. Sisi a fini par opter pour l'acquisition du dernier parapluie mode et professionnel : le noir mat.

Le parapluie est un écran, il cache les véritables inquiétudes de Sisi la psy, son symptôme d'écriture est revenu ! Il y a 18 mois quand Sisi a décroché de son employeur le paiement d'un diplôme universitaire, elle était ravie. Il y a eu le temps du plaisir : apprendre, comprendre, douter, lire et y revenir, écouter autrement, lire encore, douter encore. Elle avait fini par oublier que viendrait : le temps de l'écriture du mémoire. Ecrire son mémoire au printemps, ce rite-là, porte le parfum des angoisses d'avant : le tableau noir et la craie, le regard de la maîtresse et les interrogations écrites, les révisions du baccalauréat alors qu'il commence à faire vraiment beau. Sisi a traversé toutes ces épreuves du jugement de l'autre, plus âgé, plus expérimenté. Maintenant, il s'agit du jugement des pairs. Ce n'est en rien différent.

Sisi est devant la page blanche de ce mémoire à venir. Déjà, il y a le titre : envolée lyrique, petite rime, une assonance et, si possible, un jeu de mots mais caché qui ne se découvrira qu'à la seconde lecture ; un titre de psychologue, légèrement pompeux, surtout pas péremptoire. Difficile ça, le titre. Sisi en a perdu, outre le sommeil, le sens. Quel sens à décrire sa pratique, pire à l'écrire ? Sisi voit bien en quoi cela l'intéresse, elle, mais en quoi cela intéresserait quelqu'un d'autre. L'écriture reste, pour elle, laborieuse, fragile, saturée d'angoisse.

Sisi n'est pas dupe ; tout cela porte un autre nom : orgueil. Il ne s'agit pas d'écrire mais d'écrire pour d'autres, ceux que l'on admire, ceux que l'on respecte, ceux pour qui cela a l'air facile. Pire, il ne s'agit pas d'écrire pour mais d'écrire comme l'autre. Être psychologue ne suffit pas, il faudrait être auteur. Dans la mythologie de Sisi, on ne peut, on ne doit écrire que la nuit, en laissant s'envoler les volutes bleues de la cartouche de gitanes, entamée pour ce texte, finie au point final. C'est comme cela qu'il faudrait écrire ; avec les mots qui vous glissent hors de la tête. Et, comme à l'oral, il y aurait entre chaque mot le petit gouffre de rien du tout où se joue le sens ; parce que le mot compte autant que l'espace. Et ce serait dans ces blancs infimes que tout réside. Et des milliers de portes s'ouvriraient là, dans les interstices pour celui qui écrit comme pour celui qui lit. Parce que l'on voudrait que l'écriture soit claire et qu'en même temps, elle garde au langage la part de mystère qui lui donne pouvoir de faire jouir. C'est bien de l'orgueil et c'est à cela que l'on se mesure quand on écrit, mieux vaut laisser la page blanche, conclut Sisi.

Tout le travail est là, non dans l'écriture en tant que telle mais dans le renoncement, renoncement à ce qui ne pourra pas être dit, ne pourra pas être lu, ne pourra pas être transmis. Sisi se demande s'il ne serait pas bien de s'allonger un peu à nouveau, au cas où on pourrait aller dire quelque part, ce qui ne pourra pas être écrit. En attendant, Sisi reprend son train de banlieue avec son parapluie noir mat et un livre sur l'écriture ; écrit de manière incroyablement fluide, drôle et juste⁽¹⁾, un livre d'auteur. Aujourd'hui, une journée à écouter l'autre, difficile, mais moins que d'écrire.

⁽¹⁾ *Les fils de Freud sont fatigués*, Catherine Clément, Grasset, 1978.

REVUE

Psychologie Clinique

Olivier Douville

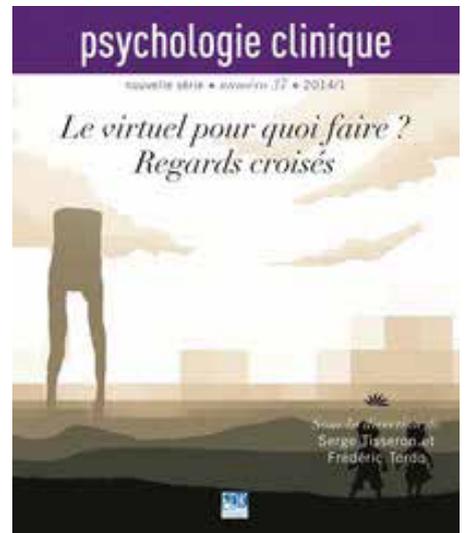
Directeur de publication de la revue Psychologie Clinique

La revue Psychologie Clinique traverse à nouveau une période difficile, faute de nouveaux abonnés elle risque de ne plus paraître d'ici deux ans. Aussi je vous remercie de porter attention à cette brève et si, cela convient, d'explorer autour de vous des possibilités de soutien à cette revue.

Les abonnements, personnels ou institutionnels sont une garantie de survie pour *Psychologie Clinique*.

La revue est indépendante, elle défend un pluralisme critique dans le domaine de la clinique du sujet, et est ouverte à la psychanalyse, à la psychiatrie et à l'anthropologie.

Olivier Douville nous a alerté de cette situation qui verrait une revue de qualité disparaître ; la FFPP souhaite apporter son soutien en diffusant largement cette information. La psychologie en tant que discipline, mais également en tant que pratique, repose sur la pluralité des publications qui témoignent de sa vivacité.



🔍 À lire, 📄 à télécharger ou 📢 à partager:

Site de la revue *Psychologie clinique* : <http://www.psycho-clinique.org>

PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Compte-rendu : Réunion Ministère Éducation Nationale, Enseignement et Recherche, 10 avril 2015

Présent au titre du MEN : Jean-Pierre Bellier, chargé de mission

Présents au titre de l'AEPU (Association des Enseignants-Chercheurs en Psychologie des Universités):

Jérôme Clerc, Claire Leconte

Présent au titre de la FFPP (Fédération Française des Psychologues et de Psychologie): Benoît Schneider

Préambule

M. Bellier tient à introduire l'entretien par quelques remarques préliminaires.

La publication du décret créant le corps unique des Psychologues de l'Éducation Nationale intervient 70 ans après le plan Langevin-Wallon et la prise de poste des premiers psychologues scolaires : le décret prévu doit en principe sortir fin 2015-début 2016 pour création effective du nouveau corps, les premiers psychologues de l'éducation prenant leurs fonctions en septembre 2016 par intégration ou détachement dans le corps (actuels psychologues scolaires et conseillers d'orientation-psychologues). Le concours d'accès à la 6^e année de formation

interviendra en juin 2017, et la première promotion de psychologues de l'éducation nationale stagiaires verra le jour en octobre 2017.

Nous disposons donc de l'année 2015-16 pour travailler la question de la formation et rendre des préconisations au MEN.

Position de l'administration du ministère sur la création du corps unique

Les psychologues exerçant à l'école ont, de longue date, manifesté une indépendance, pour ne pas dire une défiance, vis-à-vis de l'institution. Beaucoup d'entre eux se sont arc-boutés sur leur quant à soi professionnel, psychologues scolaires et

conseillers d'orientation-psychologues réagissant globalement de la même manière, comme pour défendre une 'position de thérapeute libéral' au sein de l'institution scolaire.

Dans le même temps, le MEN a longtemps renâclé à acter une vraie reconnaissance des psychologues et de l'exercice de la psychologie au sein de l'institution scolaire. Néanmoins, ce paysage a commencé à changer récemment, certaines demandes de budget émanant des rectorats à destination du MEN, de façon à maintenir les Centres d'orientation suite au désengagement des départements et régions.

On voit donc se profiler des changements dans l'exercice du métier de psychologue à l'école, changements structuraux en particulier dont témoigne la création d'un concours et d'une 6e année de formation qui aboutiront au titre de psychologue de l'éducation nationale.

Les aspects de sélection/formation

Concours et accès

Sera bien stipulée l'obligation d'inscription sur les listes Adeli pour être admis comme stagiaire en 6e année : il n'y aura donc aucune possibilité de commencer la 6e année sans être diplômé d'un M2.

Les épreuves d'admissibilité seront communes aux 2 spécialités, tandis que les épreuves d'admission seront spécifiques à chacun des 2 parcours « Éducation, développement et apprentissages » et « Éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle ».

Pour tenir compte des délais de clôture des Masters2 (soutenances de mémoires, délibérations de jurys), l'année de stagiarisation (6e année de formation) commencera au 1er octobre. Sera probablement appliqué le principe des 'reçus collés' : des candidats reçus au concours mais pas au M2 garderont le bénéfice du concours pendant un an.

Les universitaires sont clairement identifiés comme des interlocuteurs pour l'aide à la définition du contenu du concours et des contenus de formation pendant la 6e année. La question du contenu du concours est particulièrement vive, le représentant du MEN précisant qu'aucune des 5 mentions de Master n'est moins légitime qu'une autre à préparer au concours.

Organisation de la 6e année

Elle sera composée à la fois :

- d'un stage en responsabilité, les stagiaires étant déjà psychologues ;
- de temps de formation en ESPE consacrés à

des échanges avec d'autres stagiaires sur les métiers de la formation ;

- d'un temps dévolu aux structures qui ont vocation à amener à la professionnalisation choisie (actuels centres de formation et universités), en prenant garde de ne pas reproduire à l'identique les formations actuellement dispensées aux promotions DEPS et COPSYS.

La 6e année sera valorisée par certification, avec éventuellement une preuve de qualification professionnelle actant la titularisation.

Le ministère entend confier le pilotage de la 6e année aux ESPE, les organisations syndicales semblant quant à elles souhaiter que ce soit confié aux actuels centres de formation DEPS et COPSYS.

Le calendrier pédagogique sera bien sûr à examiner de près.

Quid des acteurs de la formation dans le futur dispositif ?

La phase de maturation du projet a porté jusqu'ici sur des questions relevant surtout du dialogue social : en particulier, la question du corps unique n'était pas posée d'emblée, le SNES ayant fait pression pour une distinction entre 1er et 2nd degré. Ceci explique que les universitaires n'aient pas été sollicités jusque-là sur les aspects de formation : mais les universitaires sont 'présents dans l'esprit de tous' et le moment est venu de les associer de près à la réflexion.

Les universitaires responsables des actuels centres de formation DEPS et COPSYS ont été réunis pour la première fois début janvier 2015 à leur demande, suite à leur inquiétude face au nouveau dispositif. Les collègues en question sont repartis avec pour mission d'impliquer les présidents d'universités et les ESPE, mais n'ont pas eu de promesse qu'ils seraient les maîtres d'œuvre de la formation dans le futur dispositif.

Comme nous l'interpellons sur la question du pilotage national de la formation, le représentant du MEN précise que le besoin de formation sera présent dans les différentes académies, d'où la nécessité d'une offre de formation homogène sur le territoire national : donc même si les actuels centres DEPS et COPSYS deviennent maîtres d'œuvre là où ils sont actuellement implantés, il faudra de toutes façons assurer le fonctionnement du dispositif, et en particulier de la 6e année de formation, dans d'autres universités non pourvues actuellement de ces centres.

Conseiller technique

Plusieurs organisations (UNSA, AFPEN, SNP, FFPP/AEPU) défendent l'idée de la création de postes de psychologues conseillers techniques. Notre interlocuteur est d'accord sur le principe, et évoque la création possible de collèges de psychologues au sein des académies. Il ajoute que les postes de conseillers techniques pourraient être pris sur le contingent des 60000 créations de postes annoncées en début de mandat présidentiel, sachant que 25000 postes restent à créer à ce jour : il n'y a semble-t-il pas de réticence du point de vue de la ministre à la création de ces postes de conseillers techniques, mais il y en a en revanche au sein de l'administration du MEN.

Calendrier

La nouvelle organisation verra le jour en 2017, avec création du corps par décret début 2016 et premiers psychologues de l'éducation nationale dès septembre 2016. On nous annonce pendant l'entrevue que la ministre souhaite annoncer la création du corps au plus vite.

Dès que la ministre aura tamponné la création du corps (annonce probable en mai 2015), M. Bellier renvoie le projet à la DGRH pour trouver un accord, puis le cabinet ministériel arbitre. Une fois l'arbitrage effectué, la ministre lancera la phase suivante du chantier, probablement toujours en mai.

Notre interlocuteur précise que si le dossier n'est pas bouclé au moment des futures élections présidentielles, en cas d'alternance la nouvelle majorité enterrera purement et simplement le dossier.

STAGES

Guide pratique des stages étudiants

Le gouvernement vient de mettre à disposition des étudiants, des organismes d'accueil et des établissements d'enseignement un guide dédié à la question des stages. On y retrouve des réponses à nos questions comme :

« combien de temps pouvez-vous accueillir un stagiaire ? Quelles sont les conditions pour effectuer un stage ?... »

Q À lire, ⬇ à télécharger ou 📢 à partager:

Retrouvez le guide sur le site du Ministère :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid32310/guide-pratique-des-stages-etudiants.html>

COLLOQUE GEVA

Handicap de l'enfant et de l'adolescent. Psychologie et évaluation MDPH

La FFPP était partenaire du colloque *Handicap de l'enfant et de l'adolescent, Psychologie et évaluation MDPH* qui s'est déroulé les 9 et 10 avril 2015.

Retrouvez les documents essentiels, enregistrements audios et vidéos du colloque à visionner en ligne ou à télécharger en podcast sur le site de l'APPEA : www.appea.org.

Q À lire, ⬇ à télécharger ou 📢 à partager:

lien direct :

http://www.appea.org/Examen_psychologique/Actions/Recherche-action/164

a.p.p.e.a





6^{es} ENTRETIENS FRANCOPHONES DE LA PSYCHOLOGIE

Psychologue : à quel Titre ?

30 ans plus tard, bilans et défis
pour la formation et la pratique des psychologues

Nancy, 4 - 6 juin 2015



6^{ES} ENTRETIENS FRANCOPHONES DE LA PSYCHOLOGIE

L'essentiel en ligne et en téléchargement !

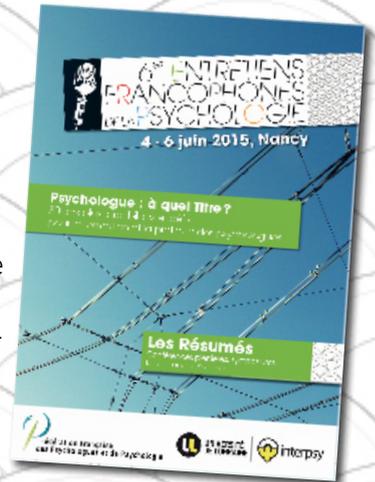
Les résumés

Les résumés sont enfin disponibles en téléchargement sur le site officiel www.entretiens2015.org, rubrique **Résumés**

Plus de 120 communications regroupées en 130 pages !

Retrouvez l'ensemble des conférences plénières, des interventions de chaque axe classées par symposia, la table ronde politique et les 5 ateliers.

Le fichier PDF comprend un chapitrage de l'ensemble des interventions pour un accès plus rapide aux contenus qui vous intéressent (voir le panneau Signet de votre liseuse de PDF préférée - Acrobat, Foxit Reader...).



Planning des 3 journées



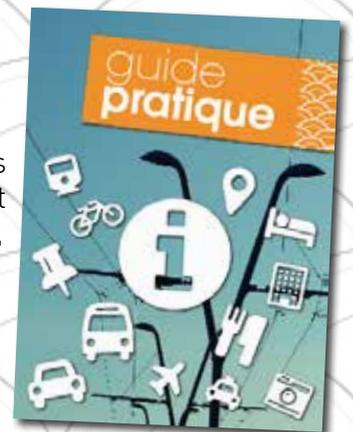
Pour vous aider à faire votre choix parmi l'ensemble des conférences et symposia proposés, plusieurs découpages ont été effectués : retrouvez le détail par journée ou par axe directement sur le site www.entretiens2015.org, rubrique **Programme** ou en téléchargeant le planning complet !

Un planning synthétique des symposia et une version vierge sont également disponibles pour vous permettre de préparer au mieux votre venue.

Informations pratiques

Préparez votre venue grâce à notre guide pratique du congressiste ! Toutes les informations pratiques agrémentées de nos conseils pour être un parfait nancéen. Quatre sections sont disponibles sur le site entretiens2015.org, rubrique Informations :

- 📍 Venir à Nancy | 🏠 L'hébergement
- 🚗 Se déplacer dans Nancy | 📞 Le Campus



Bourse aux livres



Vous avez des livres qui pourraient faire l'affaire de nombreux curieux de la psychologie ?
N'hésitez plus, contactez lespsy@hotmail.fr !

L'association LESPSY de Nancy (Les Étudiants Solidaires en PSYchologie) présente une bourse aux livres au sein de laquelle vous pourrez retrouver de nombreux ouvrages concernant la psychologie et ses nombreux aspects.

L'association est conduite par des bénévoles issus de la L1 au M1 qui sont présents pour répondre aux divers besoins des étudiants (pédagogiques, administratifs, etc.) tout au long de leur scolarité. Elle sera accompagnée de la FENEPSY (FÉdération Nationale des Étudiants en PSYchologie) qui regroupe une vingtaine d'associations étudiantes issues de diverses universités françaises et a pour but de défendre l'intérêt des étudiants en psychologie et de les représenter au niveau national.

La bourse aux livres se tiendra au sein du Salon de la Psychologie (du 4 au 6 juin)

Clôture des inscriptions en ligne

Les inscriptions en ligne se sont terminées le mercredi 27 mai.

Toutefois, **il vous sera toujours possible de vous inscrire sur place**, ceci quel que soit le type d'inscription : à titre individuel ou dans le cadre d'une prise en charge par l'employeur, pour 1, 2 ou 3 journées. Pour cela :

- il vous suffit de télécharger sur le site www.entretiens2015.org / rubrique Inscriptions et de remplir
 - le contrat de formation continue (individuels)
 - ou la convention de formation continue (avec prise en charge employeur).
- vous rendre à l'accueil "Inscriptions sur place" avec ce document complété, signé, le cas échéant tamponné - et les éventuelles pièces justificatives ouvrant droits au tarif "étudiants ou jeunes diplômés".
- le paiement des frais d'inscription peut se faire par chèque ou en espèces.

Programme détaillé, inscriptions & tarifs, informations pratiques

www.entretiens2015.org

Les Entretiens 2015 sur Internet :

Plusieurs structures sont mises en place pour organiser l'évènement :

 Un site dédié des Entretiens de la Psychologie : www.entretiens2015.org

 Un groupe Facebook : www.facebook.com/EntretiensFFPP

 Un espace spécifique sur le forum de la FFPP www.psychologues-psychologie.net/forum afin de vous apporter le maximum d'informations et vous permettre la mise en place de systèmes de covoiturage ou d'hébergement chez l'habitant.

Renseignements :

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter :

 Par voie postale : Fédération Française des Psychologues & de Psychologie
71, avenue Édouard Vaillant - 92774 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex.

 Par téléphone : 01 55 20 54 29  Par fax : 01 55 20 54 01

 Par courrier électronique : secretariat2@ffpp.net.

Lieu : Université de Lorraine, Campus Lettres & Sciences Humaines de Nancy
23 boulevard Albert 1er - 54000 NANCY

Dates : la session 2015 aura lieu du 4 au 6 juin 2015 inclus.

RÉSUMÉ TABLE RONDE

Psychologue : à quel Titre ?

30 ans plus tard, bilans et défis pour les organisations de psychologues

Coordonné par Benoît SCHNEIDER, président de la FFPP, professeur en psychologie de l'éducation, Laboratoire Interpsy EA 4432, Université de Lorraine
 ✉ Benoit.schneider@univ-lorraine.fr

Animé par **Delphine GOETGHELUCK**, représentant *Le Journal des Psychologues*.

Introduction :

Benoît SCHNEIDER, Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP).

Il y a 30 ans, par l'obtention d'un titre protégé, les psychologues franchissaient une étape essentielle de la construction identitaire de la profession. Cet acquis résultait des luttes menées par les organisations professionnelles, associatives et syndicales. Pour autant la profession, malgré le vœu formulé en 2001 lors des États Généraux, n'a pu mener à terme son projet de rassemblement qui portait l'espoir d'une reconnaissance plus marquée encore de la profession et de la discipline.

Si les présents Entretiens sont l'occasion, comme mentionnés dans le texte de présentation de cette manifestation d'«interroger la diversité des champs professionnels, (...) de contribuer à une réflexion (...) prospective sur ses savoirs et ses pratiques», ils doivent également être l'occasion d'un échange entre responsables d'organisations pour contribuer à une analyse des capacités d'action collective des psychologues.

Si le constat d'une certaine fragmentation de nos formes de représentations demeure, reflète-t-il une maladie endémique des psychologues ou les facteurs explicatifs de cette fragmentation ont-ils eux-mêmes évolué : Les conditions sociales de l'exercice et les connaissances en psychologie ont été l'objet de mutations indiscutables, en quoi et comment nos organisations se montrent-elle en capacité de les accompagner ou de les orienter ?

Quel regard porter sur l'évolution structurelle de nos formes de représentation et de défense de la profession ? Comment et pour quels objectifs se retrouver pour promouvoir une psychologie au service de ses usagers.

Les intervenants :

Jacques BORGY, Syndicat National des Psychologues (SNP),

Raphaël TROUILLET, Société Française de Psychologie (SFP),

Gilles METAIS, Confédération Générale du Travail (UFMICT-CGT),

Senja STIRN, Réseau National des psychologues (RNP).

Sandrine CHICHERIE, Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN).



Q Voir détails des symposiums de l'axe Politique - Organisation - Formation :

<http://www.entretiens2015.org/index.php/le-programme/par-axe-thematique/axe-politique-organisation-formation>

POINT DE VUE

Plaidoyer pour un test sur mesure

Odile Flesch
Psychologue

Il y a une littérature importante concernant les tests, mais pour ma plus grande déception, je n'ai rien approché concernant la passation du test du point de vue du patient, examiné, celui qui est objet et acteur de l'opération.

J'ai une certaine expérience en EHPAD où la passation de tests fait partie du parcours obligatoire. Il est rare en effet que la personne âgée, violentée par l'entrée en institution, amoindrie par une possible pathologie neuro-dégénérative, à tout le moins par une perte d'autonomie qui justifie son entrée en EHPAD, soit à même d'utiliser son droit de refuser.

Par coïncidence (peut-être) j'ai été sensibilisée par l'utilisation de tests chez des enfants qui manifestaient des capacités autres (haut potentiels émotifs, notamment, musiciens proches du génie pour d'autres), des enfants qui perturbent les standards de l'école et la communication avec les adultes. Tests faits dans des conditions qui m'interrogent sur l'aptitude à appréhender certaines formes d'intelligence, certaines enfances.

Pour admettre que quelqu'un est plus intelligent que soi, il faut déjà certaines aptitudes intellectuelles. Pour admettre un comportement inadéquat, il faut le relativiser par rapport à une culture, une forme d'intelligence différente, admettre sa propre différence comme valable.

L'utilisation et surtout l'interprétation des tests m'ont paru rendre compte parfois d'un abus de la part du psychologue qui ne sait pas tailler la côte à la différence.

Tout test est à prendre avec des pincettes, peut-être devrait-on délivrer le compte rendu d'un test en commençant par un degré d'incertitude « parce que c'était lui parce que c'était moi ».

Tout ce qui a trait à l'humain est aussi flou qu'une image dans un lac.

Bien sûr, je me suis appuyée sur le code de déontologie du psychologue, ainsi que sur la pratique de mes collègues, et enfin (mais pas le moindre) sur les histoires qu'ont partagées avec moi diverses personnes, de divers âges, horizons...

La passation de tests est de plus en plus courante, de plus en plus généralisée à tous les publics, toutes les institutions, toutes les situations.

Il ne suffit plus d'être « hors norme » au sens le plus large du terme pour être « l'objet » d'un test. Le consentement est plus ou moins entier, « volontaire désigné » par exemple lors d'un entretien d'embauche. Cependant, les passations de tests ont lieu le plus souvent lors de situations où le candidat malgré lui est en situation de vulnérabilité, contraint par la conjoncture. Ce peuvent être les tests psychologiques en hôpital lors d'une entrée en service neurologique, avec la transaction cachée : échange qui sous certains éléments explicites cache d'autres enjeux (un échange fréquent dans un contexte médical : vous passez les tests et on peut, ou, on accepte de vous soigner).

L'obéissance à l'injonction indirecte est l'un des éléments du contrat qui se joue entre le patient et l'institution, il est hors sujet de balayer l'ensemble de cette question ici. Rappeler les conditions asymétriques de la relation éclaire bien des ambiguïtés, des non-dits peut-être nécessaires parfois pour le « bien » du patient.

Pour revenir aux multiples situations de passation de test, la démarche peut être initiée par le sujet/objet du test qui souhaite évaluer sa personnalité, son intelligence, ses aptitudes sexuelles ou autres. Il peut y avoir un interlocuteur visible, recruteur, psychologue, celui-ci peut-être aussi juste énoncé, intangible mais présent parce qu'il aura élaboré le test, les interprétations.

Que la personne soit demandeuse, sollicitée eu engagée volontaire, elle est toujours fragilisée. Elle

est exposée, que le test soit «en tête à tête» avec un ordinateur ou un journal. Dans le cadre d'une passation face à un intervenant, cette dimension peut toucher le pire et le meilleur suivant la capacité à contenir de ce dernier. Être seul pour apprécier une possible déviation par rapport à une norme (avoir un résultat très faible à un test d'intelligence fait sur internet par exemple) peut s'avérer troublant, déstabilisant. La parole de l'autre n'est pas là pour rétablir une distance par rapport à un test éventuellement insuffisamment travaillé, passé dans de mauvaises conditions.

Ici peuvent être évoqués les tests d'intelligence pratiqués sur certains sites qui ne peuvent saisir avec la subtilité nécessaire un haut potentiel intellectuel émotionnel et dramatiquement conforter le demandeur dans son sentiment d'infériorité (très présent chez le haut potentiel). Évoquons aussi le manque de confiance en soi très labile qui fait irruption aussi bien chez l'enfant que chez l'adulte, évoquons aussi «l'effet blouse blanche» bien connu des médecins et qui peut modifier les réactions du patients de manière significative, qu'il soit patient d'un psychologue ou d'un médecin.

Le regard de l'autre peut être une arme, même involontairement, si le sujet du test découvre des défaillances, des pertes, et doit affronter un élément de lui-même qui est de l'ordre du privé, qu'il aurait préféré ignorer ou cacher à l'autre. La référence aux tests dévolus aux personnes âgées coule de source, puisque c'est par ces tests que peuvent être estimées les pertes cognitives lorsqu'une atteinte neuro-dégénérative est soupçonnée.

Dans un cas comme dans l'autre, la passation peut être dévastatrice, ou au contraire enrichissante.

Quant aux dommages subis, ils tiennent à deux composantes. Premièrement, il est douloureux pour un être humain de se confronter à une «norme» que le test est supposé avoir établie, sinon la passation n'aurait aucun sens. Secondement, la confrontation avec soi-même est toujours brutale puisqu'est mise sous forme de chiffre, mots, écrits, une partie de soi-même qui, pour subodorée, connue qu'elle soit, n'en demeure pas moins une évaluation, une pesée de l'âme.

Versus positif, la passation peut ouvrir sur une promesse qui pourra fructifier, voire éclore un échange d'une résonance particulière pour le duo examinateur/testé, donner du sens, réduire des angles morts de la conscience.

L'autre prend du pouvoir, d'abord parce qu'il s'agit de sa norme, ses références, lorsqu'il a établi le test. Il faut se reporter aux critiques sur les tests d'intelligence établis pour des enfants d'une culture déterminée dans un contexte donné et livrés pour universels alors que les compétences et aptitudes

sont développées ou réprimées suivant les besoins d'une culture, aux critiques portant sur la notion de norme lorsque le milieu socioculturel est gommé d'un test...

L'Autre prend du pouvoir lorsqu'il fait passer le test puisqu'il prend une place, volontairement ou non, consciemment ou non, de savoir. Il est celui qui questionne, non pas le savoir de celui qui passe le test, mais ses réponses à une question imposée, à un problème établi.

Le test n'est pas «fait» pour lui, la passation n'a pas seulement pour objectif son bénéfice. D'autres enjeux jouent un rôle non négligeable : entrée dans une relation thérapeutique, aval d'une institution, réconfort de pouvoir situer, mettre des mots sur un malaise... Enjeux que partagent la personne qui propose le test et celle qui le passe.

Si rien n'est innocent, rien n'est gratuit, force est de chercher ce qui meut la personne testée bien sûr, mais aussi la personne qui accepte la position de «testeur». Se trouvent là les termes habituels entre ce qui est énoncé : l'institution exige le test, ou le test permet de clarifier un doute sur soi-même, et en contrepoint, ce qui est latent : le testé cherchant une réassurance, un affidavit, le testeur se confondant avec un prescripteur de norme, ou cherchant la différence de l'autre pour «réparer la blessure».

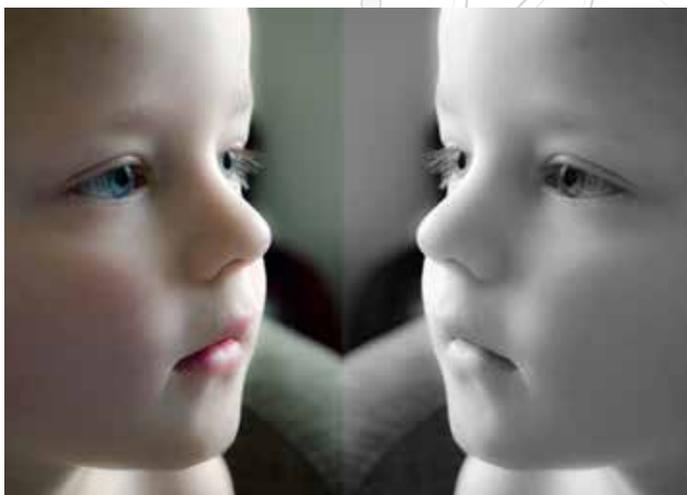
Les enjeux sont presque aussi nombreux que les acteurs et peuvent percer plus loin, à une autre distance de vie.

La posture physique :

L'asymétrie entre celui qui fait passer le test (psychologue, recruteur, enseignant) et celui qui le passe est de fait. Dans la situation, il y a celui qui propose (impose) et celui qui doit répondre. La position de subordination est tout à la fois dans l'implicite et dans l'aménagement physique (matériel, environnement, meubles, décoration, position des sièges et du pouvoir).

Si vous êtes derrière votre bureau, si modeste soit-il, vous êtes dans la position du médecin, de celui qui détient la connaissance par rapport au patient à qui vous allez délivrer un savoir sous forme prescriptive ou indirectement d'orientation.

La position la plus égalitaire est bien sûr de prendre place autour d'une table où celle-ci devient un outil que les deux partis partagent. Il doit y avoir une stricte similarité d'attitude entre les deux partis. Tout test dépassant quelques minutes et ne nécessitant pas une observation (qui peut pourtant être précieuse) devrait être négocié quant à la présence de celui qui présente le test, voire l'endroit où la personne testée se sent la plus à l'aise.



prise de conscience. Il s'agit aussi de faire prévaloir une incertitude quant à notre appréhension des capacités cognitives : nous sommes au seuil des découvertes sur la plasticité cérébrale (Cf : Musicophilia : La musique, le cerveau et nous par Oliver Sacks).

Interprétation et restitution

Le test, est-il nécessaire de le rappeler, a pour principal objectif de conforter une norme en donnant les possibles déviations par rapport à celle-ci. Il a été généralement établi à partir d'une population témoin, dont ne faisait partie ni Mozart, ni Einstein, ou Van Gogh.

Les écarts par rapport à la norme doivent être limités dans un sens ou l'autre pour pouvoir être perçus par le test.

La question soulevée est de savoir si cette norme n'est pas trop rigide pour faire entrer le maximum de personnes, si elle-même n'est pas « conditionnante », en ce sens que passée dans le langage courant, dans les habitudes de jugement, elle prévaut hors du test lui-même, soumettant le sujet du test et l'expérimentateur à une censure pour entrer dans le cadre. Pour cela, il est possible de se référer aux critiques concernant les tests d'intelligence standards privilégiant une organisation logique au détriment de capacités que possèdent des génies.

Un même test peut avoir des écarts sur un même sujet tels que cela pose problème. Sur dix-huit mois, un enfant de six ans a passé trois fois le même test intellectuel (WISC), par trois psychologues différents, deux fois codifiés à 130, une fois à 110. Vingt points d'écart posent un regard différent sur la suite à donner aux difficultés scolaires de l'enfant.

Une autre enfant, musicienne « naturelle », reproduisait à main levée les mélodies entendues sur piano, et parfois avec un temps de latence de plusieurs jours ; le test a démontré une faiblesse de mémoire auditive. Pour qui s'inquiéter, la psychologue qui campe sur la validité du test ou l'enfant qui utilise sa mémoire dans d'autres contextes que le test ?

Dans un même test, des écarts de niveau dans les réponses sont tels qu'ils révèlent à tout le moins que le test n'est pas adapté à la personne. Une série de problèmes brillamment résolue suivie d'une déficience très importante dans une autre série signalent non pas une ambivalence de capacités chez la personne, mais de compétences (dans le sens acquisitions) qui varient sans doute au grès des intérêts.

Un test de personnalité peut difficilement rendre compte du comportement futur d'une personnalité

Quoiqu'en ait l'examineur, il y a un élément actif, celui qui rédige, guide éventuellement, donne vie au test, et un élément passif qui est examiné ; dans cette configuration il est primordial d'introduire l'idée de confort pour les deux partis, confort psychique et physique. L'Autre est un invité qui mesurera notre intérêt pour lui aussi à l'aune de notre capacité à l'accueillir, à lui fournir une place de choix.

La posture psychique

Il est évident pour un public ayant une formation en psychologie que l'inconscient est présent dans tout échange humain, d'autant plus que les enjeux sont importants, que les non-dits couvent.

Bien sûr, les parents qui demandent un test d'intelligence pour leur enfant seront sondés pour évaluer le poids de leur démarche, pour connaître leurs espoirs quant aux résultats... Mais ce qui meut le psychologue qui fait passer le test est-il évalué ? Quel sont ses positions sur la difficile question de l'intelligence ? Quelle en est sa définition, quelle résonance pour lui ? Que peut découvrir sur lui-même le psychologue lors du contre-transfert dû à la relation ?

À chaque passation la question de l'examineur doit se poser : pourquoi ce test, pourquoi fais-je passer des tests, pourquoi à cette personne. Être au clair avec soi permet à la transaction du test de libérer les potentialités de l'autre qui ne se heurte plus (ou moins) à une projection, à des attentes qui n'appartiennent qu'à l'examineur, et limitent les confusions inconscientes.

Évaluer les capacités cognitives d'une personne vulnérable consiste à chiffrer ses pertes éventuelles, c'est l'objectif des tests M.M.S (Minimal Mental States Examination) par exemple. À qui est-ce nécessaire ? Quels objectifs s'ouvriront alors ? Il ne s'agit pas de tester pour savoir, répondre à une question, il s'agit d'obtenir un outil indispensable pour une action, thérapeutique, orientation de vie,

de structure perverse, puisque celui-ci est le mieux armé pour «coller» à ce qui est «normal». Une personnalité de type paranoïaque de haut niveau se laissera difficilement déstabiliser par un test quel qu'il soit.

Une personne dont les capacités cognitives étaient gravement compromises par une pathologie neuro-dégénérative pouvait avoir un temps de concentration nécessaire pour comprendre un article de vulgarisation scientifique et durant un moment d'échange limité faire part des vues prospectives inspirées par l'article.

L'interprétation met en jeu la capacité de l'examineur à prendre son sujet avec réserve. Rien n'est fixé, les écarts par rapport à la norme sont parfois des tremplins à hypothèses, permettant à l'examineur de rendre compte d'une individualité par rapport à une norme, ou doivent être laissés comme de nécessaires trous noirs. Il n'est pas possible de saisir l'entièreté d'un être humain, il n'est parfois pas possible de s'approprier certaines choses sans pour autant qu'elles ne traduisent une inadaptation à un monde commun. Juste une différence. (cf article 25 du code de déontologie de 2012)

Il faut aussi accepter que la relation entre le sujet du test et l'examineur altère le résultat, parfois en «positif» dans le contexte des résultats, ou parfois négativement, Toute relation humaine est sous le signe de la projection, comment passer ou faire passer un test avec une personne qui déplaît ? Les identifications positives ou négatives s'exercent à bas bruit.

Il faut intégrer l'environnement dans l'appréciation finale, ce n'est pas un élément stérile et il affectera les protagonistes. Il faut admettre que d'infimes changements au cours de la journée rendent l'individu plus ou moins accessible au test.

C'est ainsi que des éléments décoratifs, des tableaux, pour aussi modernes, esthétiques qu'ils soient, peuvent être ressentis comme violents par le patient et le mettre en mauvaise posture dès le départ ; de même un évènement choquant dans la journée tel qu'un accident peut amoindrir son potentiel exprimé.

La restitution est la partie la plus tendue du test puisque de la forme dépendra en grande partie l'intégration du fond par les partis concernés (je voudrai insister sur le fait que tout le monde n'est pas en capacité d'assimiler toutes les dimensions du test, testeur et testé parfois).

Une éthique rigoureuse préside à la restitution. Éthique qui s'applique à tous les éléments de restitution, chiffres, mots choisis pour la restitution

verbale, par exemple éviter de présenter les résultats sous forme de négation : «vous n'avez pas de troubles d'expression verbale» devient «vous avez une expression fluide», mettre en perspective deux éléments lorsqu'un score est faible dans un item pour corriger le ressenti...

Éthique qui s'applique aux postures, proscrivant tout ce qui pourrait être une position dominante, postures physiques et psychiques.

Il y a le savoir visible et le savoir caché pour les deux partis : l'examineur a un savoir sur le test et des connaissances auxquelles il ne prête attention et qui parasitent la restitution, l'interprétation prélève sa part d'inconscient ; le sujet du test a un savoir qui est au-delà ou en deçà du test et qu'il ne pourra restituer.

L'objectif du test doit être réitéré à chaque fois qu'il pourra atténuer la violence de la restitution et peut-être remis en jeu pour permettre à d'autres perspectives de s'ouvrir pour le sujet.

La restitution par écrit doit être particulièrement soignée, les contradictions évitées, ou expliquées, ou encore soulignées, avec comme projet de permettre à la personne de s'expliquer elle-même, d'avoir une dimension d'expectative qui lui appartient en propre.

Elle amène, sous le signe de l'éclairage avec l'ouverture sur d'autres champs d'action (thérapie par exemple), à d'autres interrogations.

La restitution doit toujours porter comme emblème son utilisation d'un outil grossier, qui peut être inadapté au sujet/ objet. Celui-ci est le seul à avoir la «meilleure» vérité sur lui-même.

Il reste à rappeler ce qui est trop souvent oublié : il n'est pas possible de faire passer un test à une personne qui est son patient. Si le bon sens et le respect de la ligne rouge à respecter quant à l'objectivité ne sont pas évidents, le code de déontologie l'impose.

La parole est au patient.

Je suis psychologue en cabinet à Maisons-Alfort (94), Odile Flesch n° ADEL1 : 949315972

Principe 2

Quel que soit le contexte de son intervention et les éventuelles pressions subies, il fait preuve de prudence, mesure, discernement et impartialité.

CODE DE DEONTOLOGIE DES PSYCHOLOGUES
de mars 1996, révisé en février 2012.

ACTES

Journée AEPU/FFPP du 14 mars 2015 Psychologues de l'Éducation

Pour faire suite à la journée conçue, organisée par la FFPP (commission psychologues dans le champ de l'éducation) et l'AEPU, nous avons le plaisir de vous informer de la parution des actes complets.

Ce document a été réalisé par Jacques Garry, Marianne Jover, Benoît Schneider et Caroline Villaret.

Au sommaire :

- *Psychologues de l'éducation nationale et psychologues de l'éducation en devenir*, Benoît Schneider
- *Les apports de l'enquête ESPIL et de la certification Europsy. Regard européen sur les besoins en formation*, Francine Corman & Cécile Bapst
- *Les dispositifs de formation existants DECOP et DEPS*, Catherine Rouyer, Jean-Marie Besse
- *Les masters de psychologie dans le champ de l'éducation et de l'orientation*, Benoît Schneider, Jérôme Clerc, Grégoire Borst, Carole Tardif
- Table ronde : *Quels effets des changements en cours sur les modèles de formation préparant au concours ? Vers quelle(s) évolution(s) ?*, Carole Tardif, Catherine Rouyer, Grégoire Borst, Pauline Quémart, Jérôme Clerc, François Marty
- Table ronde : *Quelle Formation pour la 6^e année ?*, Françoise Dalia (SNUipp-FSU), Catherine Remermier (SNES-FSU), Sylvie Amici, (ACOP-F), Marie-Henriette Cailluyer (SE-UNSA), Martine Nonne-Barrault (AFPEN), Paricia Di Dio (ANPEC), Claire Leconte (AEPU-FFPP)



Q À lire, **↓** à télécharger ou **📧** à partager:

Site de la FFPP : version PDF

- des actes

- et documents complémentaires (PoPsyEN - juin 2012 ; Propositions Rouyer Paris 6 janvier 2015 ; Master 2 Professionnalisant : Développement, Education, Handicap: Individus et Société (DEHIS) ; Résumé Enquête EPSIL).

Voir la rubrique Téléchargements / Autres Documents / Journée Psychologue de l'Éducation nationale (14/03/2015)

lien direct :

http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com_jdownloads&Itemid=193&view=viewcategory&catid=18

CONFÉRENCE

La construction des connaissances : Dé-Roger le déterminé ?

Hommage scientifique à Roger Lécuyer

Mardi 16 juin 2015

Université Paris-Descartes, Institut de Psychologie
71 avenue Édouard Vaillant, Boulogne-Billancourt
Amphi Lagache
Entrée libre

Programme :

9h 30 : Accueil

9h40-10h05 : Benoît Schneider (Université de Lorraine, FFPP) : Introduction de la journée

«Roger astronome, Roger psychologue ...»

10h05-10h45 : Odile Bourguignon, Patrick Cohen, Alain Létuvé, Marie-Jeanne Robineau

«Quelques témoignages sur un engagement institutionnel»

10h45-11h15 : Edouard Gentaz (Université de Genève)

«Toucher le développement»

11h15-11h45 : Jean-Yves Baudouin et Karine Durand (Université de Bourgogne)

«Pour une approche qualitative du très jeune enfant»

11h45-12h15 : Katia Rovira (Université de Rouen)

«Catégorisation et construction des premières connaissances»

12h15-12h30 : questions/discussions

Pause repas

14h-14h30 : Jacques Lautrey (Université de Paris-Descartes)

«Le développement cognitif de l'enfant vu comme un processus de reconstruction»

14h30-15h : Daniel Mellier (Université de Rouen)

«Concilier une approche neuroconstructiviste et écoculturelle du développement de l'enfant né prématuré»

15h-15h30 : Carole Tardif (Aix-Marseille Université)

«Des années de recherches fondamentales et appliquées sur les particularités sociales et sensorielles dans l'autisme : quel bénéfice pour le développement des enfants concernés ?»

15h30-15h45 : questions/discussions

Pause

16h-16h30 : Carolyn Granier-Defferre (Université Paris Descartes) et Antony J. DeCasper (University of North Carolina at Greensboro USA) :

«De la perception de régularités chez le fœtus du troisième trimestre de la gestation»

16h30-17h : Marie-Germaine Pêcheux et Josette Serres (CNRS-Université de Paris Descartes)

«Les interactions mère-bébé, le développement cognitif du nourrisson et Roger Lécuyer»

17h-17h30 : Karine Durand et Benoît Schaal (Université de Bourgogne) :

«Le bébé "lait-cuiller": contributions olfactives aux premières connaissances»

17h30-17h45 : questions/discussions

Pause

18h : Roger Lécuyer

«Il est difficile de penser bébé. Regard sur les communications entendues»

Conception et organisation de la journée :

Jean-Yves Baudouin, Karine Durand, Benoît Schneider.

Nous remercions l'Université Paris-Descartes d'avoir mis ses locaux à notre disposition pour cette manifestation et les éditions Dunod pour leur soutien.

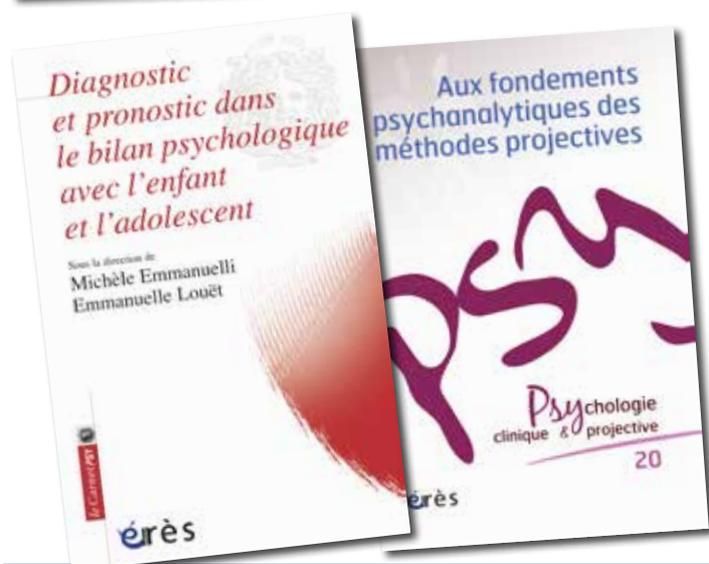




Les éditions érès, créées en 1980 par Georges Hahn et Jean Sacrispeyre, sont une maison d'édition spécialisée dans le domaine des sciences humaines et des pratiques qui s'en inspirent. Ancrés dans les réalités professionnelles concernées par les divers champs qui balisent notre ligne éditoriale, les ouvrages publiés témoignent d'une diversité d'approches théoriques et cliniques ainsi que d'un fort engagement humaniste :



1. L'enfance et notamment la petite enfance, l'enfance maltraitée, la parentalité, mais aussi l'adolescence ;
2. La santé mentale qui interroge la psychiatrie et les pratiques cliniques en référence à la psychanalyse, la psychothérapie institutionnelle, la théorie systémique ;
3. La psychanalyse d'inspiration freudienne ;
4. Le travail social et l'éducation avec notamment une attention particulière pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, et les acteurs sociaux eux-mêmes ;
5. Les phénomènes de société dont l'analyse nourrit l'action sociale et politique.



Notre catalogue s'enrichit chaque année de 90 nouveaux titres, et de 60 numéros de revues thématiques (qui sont de véritables livres !).

Nos lecteurs sont pour l'essentiel des professionnels (psychiatres, psychanalystes, soignants, éducateurs, travailleurs sociaux, juristes, etc.) exerçant en institutions ou en libéral, des chercheurs, des universitaires et des étudiants.

Les éditions Érès sur Internet

www.editions-eres.com

Agenda FFPP : de juin à novembre

4, 5 & 6 juin 2015 : Les Entretiens de la Psychologie
 19 & 20 juin 2015 : BF, BFE et CAF

09&10 octobre 2015 : BF-BFE-CAF d'automne
 21 novembre 2015 : Journée des Régions

À lire, à télécharger ou à partager:

Agenda en ligne FFPP: http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com_jevents&view=month&layout=calendar&Itemid=206

Calendrier des sessions EPEP: http://entretiensdelapsychologie.org/index.php?option=com_jevents&task=year.listevents&year=2015

Site internet de la FFPP : agenda en ligne

L'agenda FFPP regroupe et vous fait part régulièrement des nombreuses manifestations (journées d'études, colloques, conférences) autour de la psychologie et des psychologues, organisées partout en France, par des associations, des collectifs, des établissements. Vous pouvez nous faire part de vos dates en écrivant un mail au siège FFPP : siege@ffpp.net et en précisant en objet : « Demande parution agenda ».

Consultez notre agenda sur le site www.ffpp.net.

Palmarès ciné-vidéo psy de Lorquin 2015

Le Palmarès 2014 de Lorquin marque un nouveau départ pour le Festival Psy de Lorquin. Dans le cadre de la relance de celui-ci, INFIPP et l'Association du Festival Psy de Lorquin ont organisé un palmarès de films en santé mentale qui a eu lieu les 16 et 17 juin derniers. Seize films, documentaires ou fictions, concourraient en vue de remporter la clé d'or qui récompense le meilleur document audiovisuel en santé mentale.

Fidèle aux valeurs d'échange et d'ouverture véhiculées depuis 36 ans par le festival, le palmarès 2014 a été décerné par un jury composé de 8 membres venus d'horizons divers. Sous la présidence du Dr Nicolas JANAUD, psychiatre au Centre Hospitalier du Vinatier à Lyon, professionnels de la santé mentale et représentants des usagers se sont retrouvés autour des 16 films présélectionnés par le comité de visionnage. Ce palmarès 2014 ouvre désormais la voie à une nouvelle édition du festival très attendue dans le milieu de la santé mentale. INFIPP et l'Association du Festival Psy de Lorquin accueilleront les nombreux festivaliers les **9, 10 et 11 juin 2015**, sous la présidence du pédopsychiatre, Marcel RUFO.

www.ffpp.net/index.php?option=com_jevents&task=icalrepeat.detail&evid=163&Itemid=206&year=2015&month=06&day=09&title=lorquin-57-palmares-cine-video-psy-de-lorquin-2015&uid=94b55010e41df9b6b4a574ab1d5c4f0a

MAGAZINES

Dans les kiosques ce mois-ci



Le Cercle Psy n° 16 - mars - avril - mai 2015
 La société en burn-out?
 Q http://le-cercle-psy.scienceshumaines.com/la-nebuleuse-des-dys_fra_544.htm



Psychologues & psychologies n° 238
 Psychologue du travail à l'épreuve du terrain
 Q <http://psychologues.org>



Le journal des psychologues n° 328, juin 2015
 L'accueil du jeune enfant, entre rêverie et étiage
 Q <http://www.jdpsychologues.fr/>



Sciences Humaines n° 268 - mars 2015
 La confiance, un lien essentiel
 Q <http://www.scienceshumaines.com/>



Les grands dossiers des sciences humaines, n° 39 - juin - juil. - août 2015
 Elever ses enfants?
 Q <http://www.scienceshumaines.com/>



Bulletin de psychologie n° 532, tome 67 (fasc. 4), varia.
 Q <http://www.bulletindepsychologie.net/>

i Tarif d'abonnement réduit au *Bulletin de Psychologie* pour les nouveaux adhérents
 Un tarif réduit d'abonnement comme vous n'en avez jamais vu au prestigieux *Bulletin de Psychologie* exclusivement réservé aux membres de la FFPP dans le cadre du partenariat entre le *Bulletin de Psychologie* et la FFPP.
 En effet, Le Bulletin propose un abonnement annuel à 42 euros (au lieu de 85 euros), pour les six fascicules du tome. Ce tarif réduit concerne exclusivement des abonnements souscrits par des particuliers, adhérents à la FFPP. Adressez-vous à Jeannine Accoce, responsable du siège de la FFPP (siege@ffpp.net), pour souscrire l'abonnement.

L'adhésion à la FFPP

Adhésion individuelle 2015

(du 01/01/2015 au 31/12/2015)

Catégorie 1	Cotisation normale	100 €
Catégorie 2	Retraité ⁽¹⁾	75 €
Catégorie 3	Non imposables (justificatifs)	40 €
Catégorie 4	Etudiants ⁽²⁾ à partir du M1 (justificatifs)	20 €

⁽¹⁾ Tarif ne permettant pas de bénéficier de l'APAJ (Aide Professionnelle, Aide Juridique)

⁽²⁾ Etudiant en Master ou doctorant non allocataire et psychologue non imposable, sur justificatif.

Diminution de 30% de l'adhésion FFPP pour les membres individuels adhérents à une centrale syndicale, sur justificatif.

Adhésion organisationnelle 2015

Nombre d'anciens adhérents x 45 €

Diminution de 30% de l'adhésion FFPP pour les membres individuels adhérents à une centrale syndicale, sur justificatif.

Adhérer en ligne

Avec le site de la FFPP : www.psychologue-psychologie.net ou www.ffpp.net,

Retrouvez les tarifs d'adhésion (rubrique **Adhérer** ou rubrique **À télécharger - Documents Adhésion**), les formulaires d'adhésion à imprimer ou le formulaire en ligne d'inscription individuel.

Simple, rapide et sûr, réglez votre cotisation directement en ligne avec le système Paypal !

Pour toute question, contactez le Siège de la FFPP : ✉ siege@ffpp.net, ☎ 01 55 20 54 29, 📠 01 55 20 54 01

S'abonner à Fédérer

Fédérer et Brèves de Fédérer (version papier) : 60 € pour participation aux frais d'édition et d'expédition avec remise gracieuse de 50% pour les adhérents.

Publier dans Fédérer

Vous souhaitez réagir à l'actualité, proposer des articles, vous pouvez me contacter à celine.parisot@ffpp.net pour connaître les modalités pour publier dans Fédérer ou Brèves de Fédérer.



Fédération Française
des Psychologues et de Psychologie

71, avenue Edouard Vaillant - 92774 Boulogne Billancourt Cedex

Tél. 01 55 20 54 29 Fax 01 55 20 54 01

e-mail siege@ffpp.net

www.psychologues-psychologie.net